

## APRÈS STEVENS, MULRONEY PERD LE DÉPUTÉ DE TERREBONNE

# Toupin se dit en désaccord avec la philosophie du parti

OTTAWA — À peine remis de «l'affaire Stevens».

**MICHEL VASTEL**  
de notre bureau d'Ottawa

le premier ministre rentre ce soir au pays avec une autre démission sur les bras, celle du député conservateur de Terrebonne, M. Robert Toupin, qui étale au grand jour les difficultés du Parti conservateur au Québec.

«Je quitte les rangs du Parti conservateur en raison de divergences profondes et maintenant irréconciliables», a écrit le

député à M. Brian Mulroney après lui avoir téléphoné à Montréal mardi dernier.

Cependant, le secrétaire d'État, M. Benoit Bouchard, attribue le malaise qui éclate dans les rangs conservateurs de la province à la mentalité des

Québécois qui ne sont pas aussi à l'aise avec les grands concepts économiques que leurs collègues anglophones.

«Dans une province où le message politique a été historiquement basé sur le nationalisme, sur les politiques sociales,

sur l'éducation, sur la constitution, a dit M. Bouchard, il est plus difficile qu'en Ontario ou en Alberta de présenter un message essentiellement économique parce que la mentalité y est moins bien préparée.»

voir TOUPIN en A 2

## L'ivresse au volant: les peines seront plus sévères

QUÉBEC — Les questions de constitution et de langue ont plongé l'Assemblée nationale dans un désordre peu habituel, hier.

**MARIO ROY**  
de notre bureau de Québec

Entre ces murs — qui en ont pourtant vu d'autres — le dépôt, pour la deuxième journée consécutive, d'une profusion de projets de loi est ainsi passé presque inaperçu.

Parmi ces propositions législatives, relevons:

■ le projet de loi 60, traitant de sécurité routière, qui augmente notamment à un an la période de suspension du permis de conduire pour un conducteur arrêté en état d'ébriété; des récidives vaudront deux, puis trois ans de suspension. Une fois adoptée, la loi abolira les permis restreints; et les peines pour conduite sans permis seront haussées à l'avenir;

■ le projet de loi 84, interdisant la cigarette dans des lieux

voir IVRESSE en A 2



Flanqué d'une haie de policiers de la Gendarmerie royale du Canada, le cortège conduisant à sa dernière demeure le policier de la CUM abattu samedi dernier quitte lentement l'église Saint-Victor. Derrière le cercueil, on aperçoit Mme Claude Saint-Laurent, accompagnée de ses trois enfants, Sophie, 3 ans, Christine, 4 ans et Eric, 9 ans.

Nos informations, page A 3

### SOMMAIRE

Annonces classées .....	D 3, F 1 à F 8, G 2, G 3
Arts et spectacles .....	C 1 à C 6
— Informations .....	C 7
— Horaires .....	C 7
Bandes dessinées .....	F 4
Décès, naissances, etc. ....	G 5
Economie .....	D 1 à D 9
Etes-vous observateur? .....	F 8
FEUILLETON	
— L'été du grizzly .....	F 2
Horoscope .....	F 6
Le monde .....	G 1, G 6, G 8
Mots croisés .....	G 3
«Mot mystère» .....	F 7
Quoi faire aujourd'hui .....	C 7
Télévision .....	C 1
Vacances-Voyage .....	E 11
Vivre aujourd'hui .....	D 1 à D 3
— Décoration .....	D 1 à D 3
<b>TARLOD SPORTS</b>	
Mots croisés .....	14
Réjean Tremblay .....	5

## TCHERNOBYL: NEUF MORTS ET 299 BLESSÉS

# Gorbatchev propose un système d'alerte nucléaire internationale

MOSCOU (d'après Reuter) — Le no 1 soviétique, Mikhaïl Gorbatchev, a déclaré hier, à la télévision nationale, qu'avec la catastrophe de Tchernobyl, l'humanité avait assisté pour la première fois à une perte de contrôle de l'énergie nucléaire.

Dans sa première intervention publique depuis l'accident, M. Gorbatchev a déclaré: «Un malheur nous est arrivé — l'ac-

cident de la centrale nucléaire de Tchernobyl. Il a douloureusement affecté le peuple soviétique et suscité une angoisse internationale. Pour la première fois dans l'histoire, nous avons vu ce que donnait dans la réalité la perte de contrôle d'une force aussi sinistre que l'énergie nucléaire.»

M. Gorbatchev, dont l'allocution survenait plus de deux se-

maines après l'accident, a précisé par ailleurs que 299 personnes étaient toujours hospitalisées pour exposition plus ou moins grave aux radiations. Celles-ci ont provoqué la mort de sept autres personnes, a-t-il ajouté, semblant ainsi sous-entendre que le bilan était de neuf morts, puisque la presse soviétique avait annoncé, dès les premiers jours de la catastrophe, que deux ouvriers étaient

morts, l'un brûlé et l'autre écrasé.

Le leader soviétique a estimé qu'il était trop tôt pour formuler un jugement définitif sur les origines de l'accident, mais il a confirmé que l'explosion initiale avait été provoquée par un emballement du réacteur: une intense production de vapeur avait alors engendré la forma-

voir SYSTÈME en A 2

Marie-Eve  
... et les autres

J'ai même pas si y zont une seule fleur heurta comme la nôtre qui pousse dans tout Tchernobyl !!



## Le président de la société sud-coréenne en entrevue exclusive à LA PRESSE

# Hyundai caresse d'autres projets à Bromont

SÉOUL — La construction de l'usine d'assemblage de voitures à Bromont, au sud de Montréal, n'en est qu'à

**MAURICE JANNARD**  
envoyé spécial de LA PRESSE

ses débuts mais pour la société Hyundai il s'agit d'un investissement longuement planifié et pour lequel le fabricant sud-coréen envisage déjà une expansion de ses installations.

L'expérience canadienne sera suivie avec beaucoup d'attention par la direction de la com-

pagnie à Séoul puisqu'elle constitue la première aventure de Hyundai à l'extérieur de la Corée du Sud.

Au cours d'une entrevue exclusive à LA PRESSE hier matin au siège social de Hyundai à Séoul, le président de la société, M. Chung Se Yung, a déclaré que si le projet actuel réussit au Canada, d'autres investissements seront réalisés.

«Si nous réussissons au Canada, nous agrandirons notre usine là-bas et nous aurons plus confiance pour installer des

manufactures à l'extérieur de la Corée», a-t-il déclaré.

Le projet de Bromont, évalué à \$300 millions, est un investissement important. «C'est une première expérience pour nous à l'extérieur de la Corée, nous allons étudier son évolution très attentivement et aussi de façon prudente», a-t-il dit.

À la manière typique des Asiatiques, M. Chung ne veut rien précipiter. «La seule expérience que nous avons dans les marchés extérieurs est au Canada, où nos voitures se sont jusqu'à présent bien vendues. Il

est même persuadé que les objectifs de vente de Hyundai au Canada pourront être atteints avant les échéances prévues.

Dans les plans initiaux, il est envisagé que l'usine de Bromont sera en mesure de produire 100 000 voitures par année en 1990, mais M. Chung pense que ce niveau de ventes sera réalisé avant sur le marché canadien, d'où l'idée d'agrandir l'usine.

Et si le marché canadien n'absorbe pas la production, les autos assemblées à Bromont seront vendues aux États-Unis.

«Pourquoi limiter notre production dès le départ à un seul marché?» a-t-il lancé.

Prudent, M. Chung insiste: «Il faut penser aux événements quand ils se produisent, rien ne sert de se préoccuper avant.»

M. Chung n'a pas précisé les projets d'expansion qu'il envisage à Bromont. Il n'a pas voulu dire, non plus, dire quel modèle de voitures sera assemblé au Québec. «Nous ne l'annonçons pas d'avance», a-t-il dit. «Nous le ferons au moment propice», a-t-il précisé.

M. Chung a déclaré qu'il n'était pas au courant des critiques soulevées au Canada à la suite des subventions qu'a reçues sa compagnie pour s'installer au Québec, ce qui est une manière très orientale et très polie pour faire savoir qu'il ne veut pas en parler, sinon pour demander: «Quoi, il y a des gens qui ont critiqué notre projet? Il y a des personnes chez-vous qui ne sont pas contentes?»

Sur cette question des sub-

voir HYUNDAI en A 2

Vous voulez acheter ou vendre une maison...et vous avez des questions...  
Appelez des connaisseurs.



842-5011

ROYAL LEPAGE

CEST BON DE CONNAÎTRE DES CONNAISSEURS

# HYUNDAI

SUITE DE LA PAGE A 1

ventions gouvernementales, qui ont atteint près de \$110 millions. M. Chung a dit que n'importe quel État américain aurait été prêt à accorder une aide financière à sa société.

« Nous avons compris que dans n'importe quel État américain ou dans chaque province nous aurions reçu la même assistance. Il ne s'agit pas alors d'une subvention spéciale (au Québec) ».

L'industriel sud-coréen a aussi mentionné qu'il n'y a pas eu d'entente particulière entre sa compagnie et le gouvernement fédéral pour investir au Canada. Considéré encore comme un pays en voie de développement, la Corée du Sud vend ses voitures sans payer de droit d'entrée sur ses produits, ce qui n'est pas le cas du Japon, d'où certaines critiques soulevées par les constructeurs nippons.

« Votre système de tarif douanier s'applique à tous les pays dans notre situation, au Brésil et au Mexique, par exemple. Pas seulement à la Corée ». Hyundai perdrait toutefois son privilège à la fin de l'an prochain.

M. Chung a déclaré qu'il n'était pas au courant de la déclaration du président de General Motors, qui a dit que l'usine de Boisbriand était l'une des moins productives de la société. L'adjoint de M. Chung, N. M. Kim a semblé, lui, savoir de quoi il était question puisqu'il a demandé au représentant de LA PRESSE: « Pensez-vous que l'usine va fermer au Québec ».

Les salariés sud-coréens sont peu organisés et ils travaillent de longues heures. Hyundai n'a pas d'expérience avec les syndicats canadiens. Sur ce sujet comme sur tant d'autres, M. Chung a répété: « Pourquoi se préoccuper à l'avance, laissons venir les choses et nous agissons en conséquence ».

## CHUNG SE YUNG

# L'industriel le plus puissant de la Corée du Sud

SEOUL — Ses phrases sont courtes, sans propos superflus. Les réparties sont vives et directes, ses gestes aussi.

Il marche d'un pas sec et rapide, un peu militaire. Chung Se Yung, le président de la société Hyundai, n'est pas seulement l'industriel le plus puissant de la Corée du Sud, il l'affiche aussi.

MAURICE JANNARD  
envoyé spécial de LA PRESSE

L'entrevue qu'il nous a accordée au siège social de la compagnie, à Seoul, a duré trois heures. Le temps de comprendre tout le respect qu'il impose à ses employés et aux gens qu'il rencontre.

Des qu'il entre ou sort de son bureau, le personnel se lève. On ne reste pas assis quand le grand patron passe...

Chaque personne qui croise M. Chung s'arrête immédiatement et fait le salut typique des Coréens à l'égard de leur supérieur: une grande révérence lente et bien marquée.

Si M. Chung quitte le bureau pour sortir et va à l'ascenseur, un cordon d'employés se déploie immédiatement le long de son passage. Des adjoints le suivent et s'affairent autour pour lui présenter des feuillets sur les événements de la journée. M. Chung demande un renseignement, un adjoint se

précipite en courant dans un bureau pour en ressortir deux secondes plus tard avec les informations voulues.

De telles pratiques sont impensables en Amérique du Nord. En Corée du Sud, toutefois, le respect des employés envers le dirigeant de l'entreprise ressemble à l'obéissance martiale et semble aller de pair avec la mentalité de la population.

La société Hyundai est le groupe industriel le plus important de ce pays avec des ventes \$14 milliards cette année. La fabrication de voitures n'occupe toutefois que le troisième rang dans le chiffre d'affaires. La première activité est la construction, puis vient la cimenterie.

Hyundai possède également des chantiers maritimes, une aluminerie, une aciérie et une manufacture d'équipement électronique, en plus d'intérêts dans les secteurs des banques et de l'assurance. Il s'agit d'un type de conglomérat comme on en rencontre souvent en Asie, notamment au Japon et en Corée.

Le siège social occupe un édifice dans un quartier historique de Seoul, où sont situés les monuments les plus prestigieux. L'édifice Hyundai est à côté du palais Chang-Duk et de ses jardins sacrés, ce qui donne un statut privilégié ici au constructeur automobile.

## Tempête de neige en Alberta

CALGARY (PC) — Alors que les Québécois ont eu l'occasion, hier, de se faire dorser sous un soleil radieux, les Albertains se sont retrouvés aux prises avec la pire tempête de neige printanière de leur histoire.

De la neige jusqu'aux genoux, accompagnée de vents allant jusqu'à 80 kilomètres de l'heure ont, en effet, frappé la région centre-sud de l'Alberta hier, provoquant des panes de courant, deroutant les automobilistes et laissant plusieurs régions périphériques dans l'isolement.

La tempête, qualifiée par le ministre du transport Marvin Moore de pire tempête printanière de l'histoire de la province, a complètement paralysé la région au sud de Red Deer, où vivent près d'un million de personnes.

Des centaines de voyageurs ont dû abandonner les autoroutes obstruées, a indiqué le ministre Moore. Des aéroports ont dû être fermés et des dizaines de localités se sont retrouvées sans électricité, sans chauffage et sans service téléphonique.

postaux venant de l'étranger n'incombe pas aux Postes: ce sont des employés des Douanes qui ont cette fonction. Les coupures dans le personnel, au centre de tri de Saint-Laurent, n'ont pas été effectuées aux Postes, mais aux Douanes. Le porte-parole syndical mentionné dans l'article représente les douaniers et non les postiers.

## Rectificatif

Des erreurs se sont glissées dans l'article, portant sur la drogue acheminée illégalement par l'intermédiaire des Postes canadiennes, publiée hier en page A 4. La responsabilité de l'inspection des envois

Le Lotto 6/49 8 16 19 26 33 45 (10)  
Tirage d'hier

La Quotidienne à trois chiffres 939 à quatre chiffres 1081  
Tirage d'hier

## LA MÉTÉO

Aujourd'hui: 15 mai 1986  
AUJOURD'HUI: Min.: 4° Max.: 23°  
Ciel VARIABLE  
DEMAIN: BEAU

Québec	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	3	20	Nuages pas av.
Outaouais	6	23	Ciel variable
Laurier	4	23	Ensole.
Capitale de l'Est	3	24	Ensole., nuag.
Mauricie	4	23	Ensole., ennu.
Québec	3	20	Ensoleille
La Rivière	3	20	Ensoleille
Chaudière	0	21	Ensoleille
Bas-Saint-Laurent	0	21	Ensoleille
Bas-Saint-Laurent	0	21	Ensoleille
Bas-Saint-Laurent	0	21	Ensoleille
Bas-Saint-Laurent	0	21	Ensoleille

États-Unis	Min.	Max.	Min.	Max.	
Boston	7	17	N.-Orléans	21	23
Buffalo	13	26	Pittsburgh	11	18
Chicago	12	23	S. Francisco	9	23
Copenhague	8	17	Séoul	11	16
Miami	19	28	Washington	11	22
New York	11	21	Dallas	21	30

les capitales	Min.	Max.	Min.	Max.	
Amsterdam	8	14	Madrid	13	29
Athènes	13	25	Moscou	10	18
Acapulca	24	31	Mexico	16	29
Berlin	10	18	Oslo	7	12
Bruxelles	6	20	Paris	13	19
Buenos Aires	2	12	Rome	10	26
Copenhague	8	17	Séoul	11	16
Genève	16	25	Stockholm	6	14
Hong Kong	25	30	Tokyo	14	21
Le Caire	17	28	Trinidad	27	31
Lisbonne	13	19	Vienne		
Londres	8	14			

# LA CÉCM ET LA CONFESIONNALITÉ

## Les commissaires vont tenter de refaire leur image

Les commissaires de la Commission des écoles catholiques de Montréal vont tenter de refaire leur image. Pour arriver, ils s'inspireront de deux études qui mettent de l'avant toute une série de mesures, dont une qui recommande de réduire l'importance du thème de la confessionnalité dans les écoles.

JULES RICHER

Les documents, dont il a été possible d'obtenir copie hier lors de l'assemblée des commissaires, ont été distribués récemment aux principaux intéressés.

La première étude, préparée par la firme CFC, s'est attardée l'image que les commissaires désiraient projeter face au public et à l'organisation interne de la CÉCM.

Dans une série d'entrevues réalisées auprès de cinq commissaires, il se dégage notamment qu'ils estiment que les journalistes taissent ou distordent la réalité à leur égard et que les actions positives du conseil ne sont pas communiquées au public.

Les commissaires croient ainsi que le leadership éducatif et pédagogique de la CÉCM devrait être mis en relief et que « l'importance du thème de la confessionnalité des écoles catholiques » soit réduite.

Quant à la deuxième étude,

préparée par la firme montréalaise Caron Publicité Marketing, elle met notamment en relief la méconnaissance du public à l'égard du rôle et des fonctions des commissaires. Dans un sondage effectué auprès de 50 parents, on a constaté qu'à peine six d'entre eux savent que les commissaires sont élus au suffrage universel. Une majorité de ces parents ignorent quel est le rôle du commissaire. De plus, la totalité des répondants ne connaissent pas le nom de leur commissaire.

Afin de remédier à cette situation, l'étude propose de préparer des documents audio-visuels et des fascicules d'information. Quant aux médias, des efforts particuliers devront être faits pour garder un contact constant avec les hebdomas locaux et la presse ethnique.

## Nouveau système d'évaluation

Dans le but d'avoir un meilleur contrôle sur les performances académiques des écoliers du primaire et du secondaire, le ministre de l'Éducation mettra bientôt sur pied un nouveau système d'évaluation beau-

De plus, toute une stratégie de relations publique devrait être mise sur pied, notamment par l'organisation de rencontres et de visites guidées de l'édifice de la CÉCM. Pour mener à bien cette tâche, on devra embaucher un agent d'information pour le conseil de la CÉCM.

Cette suggestion a d'ailleurs été suivie hier soir, puisqu'une recommandation a été émise à cet effet par les commissaires.

Selon le président de la CÉCM, Michel Pallascio, le problème existe depuis longtemps. « Nous voulons faire connaître les réalisations du conseil, car il y a beaucoup d'aspects positifs qui ne passent pas à l'extérieur. La méconnaissance des commissaires est également un problème majeur », a expliqué M. Pallascio.

coup plus efficace que celui présentement en vigueur.

Le titulaire de ce ministère, M. Claude Ryan, a fait cette annonce hier soir, alors qu'il était le conférencier invité à l'ouverture du congrès de l'Association des directeurs généraux des Commissions scolaires, à Mirabel.

## TOUPIN

SUITE DE LA PAGE A 1

Quant à M. Toupin, il a refusé de divulguer la raison spécifique de sa démission, se contentant de dire qu'il était « en profond désaccord avec la philosophie du parti, et certains comportements ». Sa démission survient quelques semaines seulement après celle du directeur du parti au Québec, M. Jean Dugre.

Le député de Terrebonne avait cependant pris fait et cause pour les employés de la raffinerie Gulf, dans l'est de Montréal, le 13 décembre dernier, et il continuait de militer à l'intérieur du comité de survie de l'est de la métropole. La fermeture de cette raffinerie et le comportement de ministres et hauts fonctionnaires anglophones avaient aussi coûté à M. Mulrony la perte d'un ministre, Mme Suzanne Blais-Grenier, qui a cependant décidé de continuer à siéger comme député conservateur de Rosemont.

Plus récemment encore — le 5 mai — dans une lettre ouverte à LA PRESSE, M. Toupin demandait à ses collègues conservateurs du Québec de « prendre position en faveur du Québec (dans le dossier de l'automobile et en particulier du projet Suzuki) et de le manifester publiquement ». Le député de Terrebonne ne s'était pas gêné pour exprimer publiquement ses opinions dans d'autres dossiers comme la possible fermeture de General Motors à Boisbriand, la prise de contrôle de Genstar par Imasco, l'avenir du chantier maritime de Sorel. Ce dernier dossier a d'ailleurs provoqué le mécontentement

de plusieurs députés de la région de Montréal, en particulier du représentant de Richelieu, M. Louis Plamondon.

À partir de sa lettre ouverte, M. Toupin avait été un peu traité comme le « mouton noir » du caucus conservateur avec lequel il prenait de plus en plus des distances. Depuis plusieurs semaines, il consultait les organisateurs de son comité dont il prétend qu'ils sont tous derrière lui. Le vice-président de l'Association conservatrice de Terrebonne, M. Guy Dumont, a cependant réclamé la démission de son député, lui demandant de se représenter à une élection partielle.

Les libéraux ont immédiatement courtoisé le nouveau député indépendant: MM. Jacques Guilbault, Carlo Rossi, Jean-Claude Malépart, Marcel Prud'homme sont venus ouvertement le féliciter, de même que M. Sven Robinson du NPD. M. Malépart a d'ailleurs prétendu que, selon lui, quatre ou cinq autres députés conservateurs du Québec sont mal à l'aise dans leur parti, mais personne n'envisage d'autre démission pour l'instant. « Pour le moment, je ne sens venir aucune autre démission », a dit hier M. Louis Plamondon, vice-président du caucus du Québec.

On ne peut cependant s'empêcher de rappeler à Ottawa que M. Toupin a travaillé pour la campagne au leadership de M. Raymond Garneau et qu'il a ensuite été actif dans divers comités du Parti libéral du Québec sous M. Claude Ryan, notamment sur la fiscalité et l'économie.

Cette décision survient à un moment où l'état de l'organisation des conservateurs au Qué-

bec préoccupe les dirigeants du parti à Toronto. On estime que le premier ministre et son entourage négligent trop une province qui a quand même donné 58 députés au PC, sa plus grosse victoire de toute l'histoire de la confédération. Quant au ministre chargé de la réorganisation du parti dans la province, M. Roch LaSalle, sa récente maladie l'oblige à ralentir ses activités.

Le chef du Parti conservateur doit cependant annoncer d'ici à deux semaines un plan pour l'organisation des conservateurs au Québec et un grand caucus provincial dans la Beauce, à la fin de l'été. Les cadres du parti espèrent que cela suffira pour calmer le vent de découragement qui s'infiltrait depuis plusieurs mois dans ses rangs au Québec.

Cette nouvelle vient une fois de plus reléguer dans l'ombre la tournée asiatique du premier ministre, au moment où les signes de nervosité se multiplient dans son entourage. Dans les rangs du caucus conservateur à Ottawa, on a tenté de minimiser l'incident. Le député de Duvernay, M. Vincent Della Noce, qui s'était vertement fait réprimander pour avoir défendu les salariés de Gulf aux côtés des libéraux et de ses collègues, Mme Blais-Grenier et M. Toupin, a hier reproché à son ancien compagnon d'armes son manque de courtoisie pour M. Mulrony. « Il aurait au moins pu attendre son retour », a-t-il lancé.

Il reste maintenant 209 députés conservateurs aux Communes, 39 libéraux, 30 néo-démocrates, deux indépendants et deux sièges vacants, l'un au Québec (Saint-Maurice) et l'autre en Alberta (Pembina).

## IVRESSE

SUITE DE LA PAGE A 1

tels les officines gouvernementales, les transports publics, les lieux fermés de rassemblement, les garderies, les salles d'attente et les établissements de santé. Des amendes sont prévues pour les contrevenants (jusqu'à \$200) et pour les organismes en autorité reconnus coupables de laxisme (jusqu'à \$1 000).

divers projets de loi touchant le monde municipal et permettant notamment aux cités, aux villes et aux corporations municipales de confier à l'entreprise privée l'exploitation d'installations d'assainissement des eaux. Cela a déjà été expérimenté dans certaines municipalités.

En outre, le gouvernement Bourassa a fait savoir qu'il compte déposer, probablement aujourd'hui, le projet de loi « sur l'admissibilité à l'enseignement en anglais de certains enfants » susceptible, espérait-on, de résoudre le problème des illégaux.

Si tout cela n'a pas fait beaucoup de bruit, le ton a considérablement monté lorsque, revenant à la charge pour une deuxième journée consécutive, le chef de l'opposition a tenté d'obtenir du premier ministre des précisions sur les positions constitutionnelles du gouvernement libéral.

De ces échanges, il se dégage

que le premier ministre s'en tiendra, dans ses négociations avec Ottawa, au prérequis qu'il a déjà énoncé: que la reconnaissance du Québec comme société distincte — ou peuple distinct, on y reviendra — soit inscrite dans le préambule de la constitution.

M. Robert Bourassa espère que le préambule forcera le pouvoir fédéral à reconnaître au Québec des responsabilités exclusives précises, notamment en matière linguistique.

Mais il s'agit d'une position que le chef de l'opposition a déjà qualifiée de « jurisprudence-fiction ».

Hier, M. Johnson a à nouveau enfoncé ce clou. Il a interrogé: « Le premier ministre ne croit-il pas qu'il devrait accompagner toute revendication du caractère spécifique du territoire québécois de revendications sur les pouvoirs de cette assemblée en matière de langue, ou est-ce qu'il préfère plutôt attendre une hypothétique jurisprudence, dans quinze ans? »

De même, M. Johnson a-t-il suggéré que, pour le premier ministre, « il n'y a pas de différence entre société, communauté et peuple distinct? »

« Je n'ai pas pu apporter — avoir su, j'en aurais fait — le dictionnaire Le Petit Robert qui aurait pu nous éclairer sur ce point », a répondu M. Bourassa, déclenchant l'hilarité dans les rangs libéraux.

Le premier ministre a ensuite déclaré que « quelle que soit la terminologie utilisée, nous exigeons que le Québec soit reconnu comme une entité juridique distincte et qu'alors, nous avons l'impact politique désiré ».

Néanmoins, c'est à partir de ce moment que la sauce s'est gâtée.

Décidément très habile dans l'art de piquer au vif son vis-à-vis, M. Bourassa a lancé: « En écoutant le chef de l'opposition, je pensais à une remarque d'un ancien premier ministre italien, M. Andreotti, qui disait: le pouvoir use d'abord ceux qui ne l'exercent pas! »

Soulignons qu'à ce moment, l'ambassadeur d'Italie, Valerio Brigante Colonna, se trouvait dans les galeries réservées aux visiteurs. « J'espère que son Excellence ne me contredira pas », a d'ailleurs ajouté M. Bourassa.

La réaction n'a pas tardé. « Est-ce que le règlement permet au premier citoyen du Québec de se comporter en clown à la période des questions? » s'est demandé le leader de l'opposition, M. Guy Chevrette.

Les esprits se sont ainsi échauffés jusqu'à ce que M. Pierre Marc Johnson, visiblement excédé, en vienne à prononcer des paroles qui se sont vite retournées contre lui: « Le pouvoir échappe vite à ceux

## SYSTEME

SUITE DE LA PAGE A 1

tion d'hydrogène, entraînant une réaction incontrôlable.

M. Gorbatchev a fait en même temps la louange des équipes de secours et des scientifiques qui sont parvenus à maîtriser le réacteur. « Les conséquences les plus graves ont été évitées, mais naturellement, nous ne sommes pas encore au bout de nos peines, et ce n'est pas le moment de se reposer. Le niveau de radiation dans la zone de la centrale et dans les abords immédiats demeure toujours dangereux pour la santé humaine ».

Le chef du PC soviétique a rejeté d'autre part les accusations de dissimulation formulées envers Moscou: « Des que nous eûmes reçu des informations initiales fiables, elles ont été communiquées au peuple soviétique et transmises par la voie diplomatique ». A ce sujet, il a suggéré la mise sur pied d'un nouveau mécanisme mondial visant à fournir des informations rapides en cas d'accident nucléaire. Il a offert de plus de rencontrer sans délai le président Reagan, dans une capitale européenne « ou peut-être à Hiroshima », pour discuter avec lui d'une interdiction des essais nucléaires, et a ajouté que Moscou avait décidé de proroger au 6 août son moratoire unilatéral, institué en août dernier.

« Il ne faut pas oublier », a-t-il dit, « que dans notre monde où tout est lié, il existe, parallèlement à l'atome pour la paix, les problèmes de l'atome pour la guerre. C'est actuellement l'essentiel ».

Les États-Unis avaient refusé de se joindre au premier moratoire et avaient procédé à de nouveaux essais. Gorbatchev avait mis fin au moratoire en avril, mais aucun essai soviétique n'a été annoncé par la suite. On estime, de source diplomatique occidentale, que cette prorogation a pour objet de limiter la détérioration de l'image de l'URSS — et celle de Gorbatchev lui-même — qu'a provoquée à l'étranger le drame de Tchernobyl.

Critiquant en outre la façon dont l'Occident a réagi à la catastrophe de Tchernobyl, le no 1 soviétique a souligné que cet événement « était devenu une sorte de test de la moralité politique du monde ».

Evoquant tout particulièrement les États-Unis, les pays de l'Otan et leur presse, il a déclaré: « Ils ont lancé une campagne anti-soviétique sans retenue. Nous avons été confrontés à une véritable montagne de mensonges — des mensonges malhonnêtes et pernicieux — et le public international doit être mis au courant de ce fait ».

M. Gorbatchev a également critiqué les dirigeants des sept pays les plus industrialisés qui, au Sommet de Tokyo, avaient manifesté leur inquiétude quant au traitement de la catastrophe de Tchernobyl par les Soviétiques. « Par contre », a-t-il dit, « ils se sont abstenus d'évoquer le contrôle des armes nucléaires et d'autres questions majeures ».

Tout en reprochant aux États-Unis « et à leurs alliés les plus zélés — je voudrais mentionner en particulier la RFA », l'hostilité dont ils avaient fait preuve dans cette affaire, M. Gorbatchev a tenu à exprimer sa gratitude aux médecins américains Robert Gale et Paul Terasaki, qui se sont rendus à Moscou pour participer au traitement des victimes des radiations, ainsi qu'aux « milieux d'affaires occidentaux » qui ont offert leur assistance.

qui ne savent pas quoi faire avec! »

La sentence a plongé les députés libéraux — qui ont tout de suite pensé aux trois courts mois de pouvoir de M. Johnson — dans une joie sans nom. Celle-ci s'est manifestée par une exubérance dont la vigueur a longuement résisté aux appels à l'ordre répétés du président de l'Assemblée nationale, M. Pierre Lorrain.

« Tout le monde sait que les Ollers d'Edmonton ont perdu lorsqu'un dénommé Smith a scoré dans son propre filet », a commenté le premier ministre dans la cohue générale.

Sur les banquettes de l'opposition, la consternation régnait: on se frottait nerveusement les mains en regardant ailleurs et en espérant que le tumulte relègue aux oubliettes la phrase malheureuse du chef.

Pourtant plein de bonnes intentions, celui-ci entendait préparer ainsi le terrain pour une motion débattue en fin d'après-midi en Chambre, et demandant au gouvernement de mettre fin aux tergiversations en matière linguistique et de garder intacte la Loi 101.

« Le refus du premier ministre de répondre à nos questions en matière constitutionnelle est lié à l'incertitude qu'entretient le gouvernement sur la question linguistique », a alors déclaré M. Johnson.

Le débat sur cette motion se poursuivra mercredi prochain.

## Colis radioactifs dérobés

La police de la CUM met la population en garde contre les dangers que pourraient représenter des matières radioactives, volées dans un camion le 7 mai dernier. Il s'agit d'iodure de sodium I31, un produit utilisé à des fins médicales.

Le vol est survenu à Saint-Laurent lorsque deux cagoullards armés de revolvers se sont emparés d'une remorque de 40 pieds appartenant à la compagnie Purolator. Des marchandises d'une valeur de plusieurs milliers de dollars ont été dérobées, dont deux boîtes contenant les substances radioactives.

L'iodure de sodium, provenant de la compagnie Merck Frosst de Pointe-Claire, était destiné à un hôpital d'Ottawa. Le produit se présente sous la forme d'un liquide contenu dans trois petites bouteilles de 10 ml. Une douzaine de capsules étaient également incluses dans ce chargement.

Il faut cependant préciser que le produit est enveloppé de plomb, ce qui permet d'éviter les fuites de radiation. En outre, les boîtes et les bouteilles sont clairement identifiées et porte les mises en garde appropriées.

Selon le docteur François Lamoureux, du département de médecine nucléaire de l'hôpital Notre-Dame, les bouteilles, si elles sont retirées de leurs gaines de plomb, peuvent être dangereuses, particulièrement pour les enfants et les femmes enceintes. L'ingestion et la manipulation prolongée des matières radioactives constituent le danger le plus grand, a expliqué le Dr Lamoureux.

La police de la CUM prie toute personne possédant des informations sur ces produits radioactifs de communiquer avec les sergents détectives Bernier ou Pépin, au 280-2290 ou au 280-2291.



Le petit Éric Saint-Laurent, 9 ans.

photo Jean-Yves LÉTOURNEAU, LA PRESSE

## FUNÉRAILLES DU POLICIER SAINT-LAURENT

# Une pointe de révolte que la tristesse n'a pas réussi à masquer

Les trois enfants se cramponnent à leur mère comme à une branche pour ne pas tomber. Plus ils se serrent, plus la branche plie. Dans l'église blanche remplie à craquer, la famille Saint-Laurent forme une petite grappe humaine, isolée dans la douleur.

à avoir vu Claude. Dans sa tête défilent les images de ce samedi sanglant; il revoit le boulevard l'Assomption, les deux suspects, les coups de feu, et le corps de son confrère gisant en plein milieu de la rue. Ce n'était pourtant qu'une enquête de routine! Heureusement pour lui, la chance a tourné en sa faveur.

La voix forte et chaude de l'abbé Barrette, aumonier des policiers, le rappelle à la réalité. Encore une fois, le prêtre essaie de calmer les policiers qui auraient le goût de se rebeller après un tel événement. « Il faut éliminer de notre monde cette violence qui ne semble pas savoir où s'arrêter. Cette mission, c'est Claude lui-même qui nous l'a confiée ».

Il avoue cependant qu'il y a des choses beaucoup plus faciles

à dire qu'à vivre. « C'est normal et difficile de ne rien comprendre. Il y a des circonstances de la vie qui ne s'expliquent pas ni ne se justifient. Elles s'approprient dans le silence et la présence fraternelle ».

L'église Saint-Victor est remplie de policiers provinciaux et fédéraux venus de tous les coins du pays. Des représentants du gouvernement, dont le solliciteur général, Gérard Latulippe, plusieurs députés et le juge Guy Tremblay, président de la Commission de police du Québec, assistent également aux funérailles. On remarque aussi la présence d'un petit groupe de policiers de Sillery qui ont failli perdre un des leurs dans des circonstances semblables.

Assis dans le chœur, vêtus d'un complet rouge vin, les

membres de la Symphonie vocale de la Fraternité des policiers, une chorale qui fête son trentième anniversaire cette année, chantent *Un monde meilleur*... La basse profonde de Jean Denis Granger enveloppe la foule recueillie.

Pendant ce temps, à l'extérieur, massés sur le parvis de l'église et tout le long de la rue Hochelaga, entassés sur les balcons des maisons, des dizaines et des dizaines de curieux attendent sous le chaud soleil la fin de la cérémonie. Certains se bousculent pour obtenir les meilleures loges.

Mme Françoise Dansereau, 75 ans, est au premier plan. Debout depuis plus d'une heure, près de la grande porte de l'église, elle ne veut rien rater du « spectacle », selon sa propre expression. Car, pour la plupart de ces gens, ces funérailles grandioses sont toujours une fascination.

« C'est tellement beau! Ça me touche, car ma nièce est dans la police », dit-elle comme pour justifier sa présence. Elle a l'habitude de ce genre de funérailles. Elle s'est déplacée pour assister à celles de Jacinthe Fye.

Ici et là, dans les différents groupes, il est évidemment question de la peine de mort. Un vieux monsieur à l'air marabout critique la présence des représentants des gouvernements. « Ça m'écoëure de les voir ici. Ils sortent leurs beaux mouchoirs, mais ils ne font rien pour arrêter ces bandits qui tirent sur tout le monde. Qu'ils sortent donc la chaise électrique... »

Loin de ce grand débat, Sophie, Christine et Éric quittent l'église, toujours blottis contre leur mère.

### MARTHA GAGNON

Sophie, 3 ans, Christine, 6 ans et Éric, 9 ans, ne comprennent pas encore pourquoi des milliers de personnes sont venues rendre un dernier hommage à leur « papa », le policier Claude Saint-Laurent, 33 ans. Cette soudaine célébrité, hélas! ils la pleureront sans doute toute leur vie.

Prête à éclater, Suzanne Saint-Laurent frôle de son menton les têtes blondes pour trouver un peu d'apaisement. Au fond du regard, il y a une pointe de révolte que la tristesse n'a pas effacée.

Cette révolte elle est aussi dans les yeux des conjointes des policiers du poste 52 où travaillait Claude Saint-Laurent. Ces femmes, qui ont tenu à faire partie du cortège officiel, connaissent mieux que quiconque les risques et les difficultés du métier.

Michel, frère jumeau de la victime, qui est lui aussi policier, mettra beaucoup de temps à accepter ce qui est arrivé. Aujourd'hui, il est visiblement mal à l'aise d'être le point de mire de tous ces gens à qui il rappelle de façon marquante le souvenir de Claude.

Près de lui, l'agent Robert Brouillette, la dernière personne

## Bourget contre la peine de mort

(PC) — Le directeur de la police de la Communauté urbaine de Montréal, M. Roland Bourget, n'est pas en faveur du rétablissement de la peine capitale.

« Ce n'est peut-être pas l'opinion de tous mes collègues, mais personnellement je ne suis pas favorable à la peine de mort », a déclaré M. Bourget alors qu'il était interrogé par des journalistes, hier, lors des funérailles de l'agent Claude St-Laurent.

M. Bourget a expliqué que si

on lui avait posé la question au moment du débat qui devait mener à l'abolition de la peine de mort, il se serait probablement prononcé contre l'abolition.

« Mais, maintenant qu'elle a été abolie, je ne crois pas que ce serait une solution de la rétablir », a-t-il précisé.

Il a d'autre part rappelé que la plupart des individus condamnés à la peine de mort du temps où elle existait n'avaient jamais été exécutés.

## SÉQUESTRATION DU CONSUL

# Trois Haïtiens libérés

Trois des cinq membres de la communauté haïtienne accusés d'avoir séquestré l'ancien consul d'Haïti à Montréal, lors d'une manifestation, en mars dernier, ont été libérés, à leur enquête préliminaire, en Cour des Sessions de la paix.

Les deux autres, MM. Claude-Bernard Craan, âgé de 41 ans, et Clark Cadet, 43 ans, devront revenir en cour le 22 mai; on décidera s'il subiront leur examen volontaire avant leur procès.

Quant à MM. Claude Macajoux, Jean-Claude Delva et Alphonse Jovin, tous aussi dans la quarantaine, aucune accusation n'a été retenue contre eux, relativement à la séquestration de M. Jacques-Antoine Auguste et de deux secrétaires au consulat, lors de incidents du 6 mars dernier, à la Place Bonaventure.

## AGRESSION SEXUELLE

# Chauffeur d'autobus innocenté

Un chauffeur de minibus qui assurait le transport des handicapés pour la CUM a été innocenté d'une accusation d'agression sexuelle à l'endroit d'une jeune passagère confinée à la chaise roulante.

Selon l'accusation, l'incident se serait produit le 20 novembre dernier dans le logis de la présumée victime.

Dans son jugement, le juge Jean-Paul Dansereau, de la Cour des Sessions de la paix, a déclaré, hier après-midi, que la preuve de la poursuite reposait uniquement sur le témoignage de la présumée victime. L'accusé, Donald Hylands, âgé de 52 ans, niait formellement, de son côté, avoir eu des relations sexuelles avec elle.

Il se trouvait donc en présence de deux témoignages contradictoires, ce qui donnait comme résultat un doute raisonnable favorable à l'accusé.

## Un DC-3 se pose dans les champs près de Gouin



Photo Pierre Côté, LA PRESSE

Le DC-3 a perdu des plumes dans ses aventures en sol canadien.

Un avion DC-3 a atterri, en catastrophe, hier soir vers 8h 20, en pleins champs, derrière le 20060 boulevard Gouin ouest à Cap Saint-Jacques. Pompiers, policiers de la CUM et de la Sûreté du Québec ont accouru sur place. Au début, on croyait à un écrasement. Mais, finalement, il y a eu plus de peur que de mal.

### BRIGITTE GAUVREAU

Personne n'a été blessé. L'avion-cargo américain ne transportait d'ailleurs aucun passager, hormis le pilote et son copilote. Mais le DC-3 a pratiquement perdu son aile gauche. Et l'arbre accroché à son aile droite permet de supposer que l'atterrissage ne s'est pas fait en toute douceur.

Au moment de mettre sous presse, les policiers ne disposaient toutefois que de très peu d'informations. On savait simplement que l'appareil appartient à la firme Basler Air Lines, une filiale de General Motors. Et que le DC-3, en provenance de Détroit, s'appretait à atterrir à Dorval.

## SERVICES SOCIAUX

# Plus de 2 000 enfants sur la liste d'attente

Leurs cas ont été signalés au Directeur de la protection de la jeunesse qui a jugé ces signalements recevables, justifiés. Ils sont actuellement plus de 2 000, à Montréal seulement, les enfants en liste d'attente pour des services que ni les Centres de services sociaux, ni les CLSC ne sont présentement en mesure de leur fournir.

### HUGUETTE ROBERGE

En révélant cette situation à LA PRESSE, la directrice générale de l'Association des centres de services sociaux, Lise Denis, insistait hier sur le fait que ces enfants en attente ne sont pas à proprement parler des enfants maltraités, c'est-à-dire dont la vie ou la santé sont menacées à court terme. Ceux-là sont immédiatement (ou presque) pris en charge. Les 2.000 enfants dont il est question ici n'en n'ont pas moins grand besoin de services.

Parmi eux, un bon nombre d'adolescents qui, sans avoir commis de délits formels, glissent doucement mais sûrement vers la délinquance. Ils boude l'école, hantent les centres commerciaux, volent à l'étalage, font l'apprentissage de la drogue...

Et, en majorité, des enfants classés dans la grande catégorie des négligés. Ils s'absentent de l'école plus souvent qu'à leur tour, sont manifestement mal ou sous-alimentés, sales et pitoyablement vêtus. Ils n'ont jamais vu le médecin, ni le dentiste. Enfants de parents eux-mêmes carencés, incapables d'assurer leur entretien et leur éducation.

Ces enfants posent au système public de protection de l'enfance un problème de taille, et peut-être le plus grand défi, assure Mme Denis. Car, si le dépistage de plus en plus efficace des besoins de protection fait apparaître une clientèle autrefois inconnue (enfants victimes d'inceste, battus, exploités ou abusés sexuellement), si le diagnostic se fait de plus en plus précis, seuls les cas les plus urgents, les plus lourds et exigeants, peuvent être traités dans un délai raisonnable par les travailleurs sociaux.

La tendance à porter de plus en plus ces cas lourds devant les tribunaux alourdit davantage le processus, impose une plus grande concentration d'intervenants de différents paliers allonge encore les délais d'intervention imposés aux cas jugés non urgents.

De l'avis de la directrice de l'Association des CSS, le système public de protection des enfants, les DPI (directions de la protection de la jeunesse), est et doit rester un système d'exception et non le couloir normal où acheminer tous les cas d'enfants en besoin d'aide. Aussi devient-il nécessaire de désengorger les urgences sociales, de la même façon qu'il faut désengorger les urgences des hôpitaux des cas mineurs qui peuvent être traités ailleurs. L'Association des CSS propose quelques moyens d'y arriver.

Des directeurs de la protection de la jeunesse estiment que seulement 25 p. cent des cas d'enfants signalés et mis en attente de services sont vraiment du ressort des Centres de services sociaux. Après évaluation, tous les autres pourraient, disent-ils, trouver une solution ailleurs, à condition qu'on agisse tout de suite, avant que les urgences relatives ne deviennent des urgences criantes.

C'est à l'entrée du système qu'il faut surtout agir, en rendant en quelque sorte les signalements inutiles. Informer davantage la population sur la Loi de la protection de la jeunesse, donner plus de visibilité et d'accessibilité aux programmes de prévention et aux services à la famille dispensés par les CLSC (actuellement, les parents qui forment la clientèle des centres de services sociaux sont entrés dans le système par la voie de la dénonciation, et ne vont pas chercher des services en CLSC).

DANS LE CADRE DU

20<sup>e</sup>  
ANNIVERSAIRE DU  
METRO

la presse

CKVL ET LA

STCUM

VOUS INVITENT À LA

TERRASSE

à la station de métro Square Victoria — mezzanine

Mark Ten

VENDREDI ENTRE 5 h 30 et 8 h 30.

AU MENU

Jus d'orange et l'émission de Jean Cournoyer en direct.

## EN BRIEF

## Coupable d'avoir fait dérailler un train

■ Randy Leslie Rankin a été trouvé coupable, hier, d'avoir provoqué le déraillement d'un train de voyageurs de Via Rail au cours duquel une trentaine de passagers avaient été blessés, le 21 juin 1984. Le jeune homme, alors âgé de 18 ans, avait volontairement manipulé une aiguille de la voie ferrée pour diriger le train vers la cour à bois d'une entreprise dont il voulait se venger parce qu'il avait été congédié par ladite entreprise. Accusé d'interférence dans les moyens de transport, Rankin recevra sa sentence le 30 juin pour le spectaculaire déraillement qui a provoqué des dommages évalués à plus de \$2,5 millions. Rankin, qui est actuellement sous les soins d'un psychiatre, avait été jugé apte à subir son procès après une évaluation de son état de santé psychiatrique. Le sergent Murray Gordon, de la police de Nepean, a expliqué à la Cour de district que Rankin avait été congédié par l'entreprise de bois parce qu'il volait les automobiles de ses compagnons de travail.

## Le désir castrateur

■ Une Américaine de 46 ans a été reconnue coupable, hier, à Oakland, en Californie, d'avoir voulu émasculer un des ses anciens amants afin de le mettre hors service en tant qu'homme. Terry Kell, qui encourt une peine maximum de quatre ans et huit mois de détention, a reconnu qu'elle avait contacté quelqu'un — qui s'est révélé être un policier agissant incognito — pour mutiler et supprimer les attributs virils de David Simpson. Le tribunal a entendu un enregistrement de leur conversation, qui remonte à août 1983, au cours de laquelle Terry Kell affirme : « Je veux que son visage soit atrocement mutilé pour qu'il ne soit plus si joli garçon. Ensuite je veux le mettre hors service en tant qu'homme. » Terry Kell a également été reconnue coupable d'avoir volé un collier de diamants d'une valeur de \$7 000 et symbolisant les Dix Commandements afin de le remettre à l'exécuteur des hautes oeuvres.

## Il réclame \$15 000 pour une bouteille explosive

■ Le 27 juin dernier, Ashley Chan achetait six bouteilles de Ginger-ale chez Steinberg, rue Van Horne, sans se douter que le contenu de l'une d'elles était plus explosif que pétillant. Après que les employés du supermarché eurent placé dans la voiture de leur client les bouteilles et la nourriture que le Montréalais avait achetée, M. Chan reprit le chemin de sa maison. Une fois arrivé, alors qu'il déchargeait sa marchandise, une des bouteilles explosa et des morceaux de verre volèrent en éclats. M. Chan devait se couper les tendons d'un doigt de la main gauche. Par la suite, un médecin de l'Hôpital Général de Montréal devait lui appliquer une éclisse au doigt, que M. Chan porta pendant six semaines. Hier, M. Chan a intenté une poursuite de \$15 575 contre Les Brevages Cott Ltee, de Montréal, le fabricant de ces bouteilles « défectueuses ».

## L'assistance annuelle

■ Bell Canada annonce qu'à partir du 20 juin les abonnés des indicatifs régionaux 416, 418, 514, 613, 705 et 819 pourront utiliser le 411 afin de joindre l'assistance-annuaire de l'interurbain à l'intérieur de leur région. Il ne sera plus nécessaire de composer le 1-555-1212 pour accéder à ce service à l'intérieur du même indicatif régional. Bell maintiendra des frais de 60¢ si le numéro demandé est inscrit dans l'annuaire de l'abonné.

## Un doigt de trop...

■ Mme Sharon Ritchie tenait absolument à devenir sheriff adjoint du comté d'Howard, dans le Maryland. Le sheriff n'a pas voulu d'elle parce qu'elle est obligée d'utiliser deux doigts pour appuyer sur la gâchette de son pistolet. Si l'on peut tenir son arme à deux mains, pour plus de précision, la règle stipule que l'on doit presser la gâchette avec un seul doigt, a expliqué M. Carl Bart, responsable de la Commission d'entraînement des policiers du Maryland. Les policiers peuvent être morts avant d'avoir eu le temps de mettre deux doigts sur la gâchette, a-t-il souligné.

## L'ENQUÊTE SUR LA POLICE DE STE-FOY

## Le détective John Tardif a-t-il enregistré ses conversations ?

■ SAINTE-FOY — Le détective John Tardif a-t-il, oui ou non, enregistré ses conversations avec le directeur général adjoint de la ville de Sainte-Foy, M. Jean Lavoie, en 1982 ?

C'est une des questions que la Commission de police a tenté d'éclaircir, hier, alors que l'enquêteur John Tardif, de la police de Ste-Foy, poursuivait son témoignage.

LIA LÉVESQUE  
de La Presse Canadienne

Dans son premier témoignage devant la Commission, en juillet 85, M. Tardif a certifié avoir enregistré ses quatre entretiens avec le directeur général adjoint de la ville.

Mais, interrogé hier, il a fermement soutenu ne posséder aucun enregistrement de ces conversations.

Cette contradiction apparente a été jugée assez importante pour que le procureur de la Commission de police, Me Richard Mongeau, fasse revenir M. Tardif à la barre, après qu'il eut terminé son témoignage.

Ces entretiens, selon M. Tardif, portent sur le piètre climat qui régnait au sein du corps policier de Ste-Foy.

Le directeur général adjoint

de la ville se dit mandaté par le maire d'alors, M. Louis-Marie Lavoie, pour calmer la tension au sein du corps policier et éclaircir le dossier.

Au cours d'un entretien, l'enquêteur raconte au directeur général le détail de son enquête sur l'agence privée SOPEQ — Société de protection et d'enquête du Québec — concernant une présumée écoute électronique illégale.

Dans une autre conversation, les hommes conviennent de tenter d'assainir le climat au poste de police en « y mettant chacun du sien ».

Une autre fois, le détective John Tardif, épuisé, démotivé, confie au fonctionnaire municipal qu'il songe à partir, qu'il serait prêt à accepter une pré-traité, à 40 ans, « pour sortir de cet asile ».

Mais ces conversations ont-elles, oui ou non, été enregistrées sur bande? Le détective est apparu pour le moins confus dans ses réponses à ce sujet.

Dans son témoignage à huis clos devant la Commission de police, le 29 juillet 85 — le huis clos a été levé hier —, M. Tardif soutient posséder des enregistrements des quatre entretiens qu'il a eus avec le haut-fonctionnaire municipal.

La Commission lui ordonna alors de remettre ses cassettes. Le détective remit les plus importantes, celles dont il possédait déjà des copies : ses entretiens avec son chef André Sainte-Marie, avec le propriétaire de SOPEQ Edouard Desnoyers, avec une ex-employée de SOPEQ Mme Madeleine Sylvestre et avec l'informateur Gilles Lefebvre, également ex-employé de SOPEQ.

Il comptait profiter du week-end pour faire une copie des cassettes de ses entretiens avec le directeur général adjoint de la ville, M. Jean Lavoie, a-t-il affirmé hier.

Contre-interrogé, M. Tardif a certifié s'être rendu compte, après coup, qu'il n'y avait aucun son sur ces cassettes, que l'appareil avait été défectueux.

Or, interrogé plus tôt dans la journée, M. Tardif avait affirmé n'avoir jamais enregistré aucune de ses rencontres avec M. Lavoie. Après maintes questions des avocats, M. Tardif a fini par expliquer qu'il avait tenté de les enregistrer mais que le système n'avait malencontreusement pas fonctionné. « J'aurais dû le dire à la commission, c'est vrai, mais je n'étais pas fier d'avoir raté un enregistrement aussi facile », a-t-il témoigné, une fois revenu à la barre.

La situation est devenue plus confuse encore quand M. Tardif a admis avoir raconté « un petit mensonge » à l'avocat du syndicat des policiers, Me Jacques Blanchard, en juillet 85, en lui disant qu'il possédait des enregistrements de ses conversations avec M. Jean Lavoie. Savait-il à cette date que l'enregistreur n'avait pas fonctionné ?

Devant la commission, il a expliqué qu'il voulait s'assurer que ce même Jean Lavoie dise la vérité à la Commission. L'enquêteur Tardif a insisté auprès de Me Blanchard pour qu'il convainque le directeur adjoint de dire la vérité, en l'avertissant qu'il détenait une cassette de leurs conversations de 1982.

Le contre-interrogatoire de John Tardif par Me Guy Bertrand, qui représente les cadres de la Ville de Ste-Foy, a donné lieu à quelques boutades entre les deux hommes.

Me Bertrand a ni plus ni moins demandé à John Tardif s'il avait délibérément grossi l'affaire de SOPEQ.

Le détective John Tardif s'est bien défendu d'avoir voulu « partir en guerre » contre son chef André Sainte-Marie et contre l'état-major de la police de Ste-Foy.

## Le procès de quatre Hell's Angels, à l'automne

■ La Cour supérieure a décidé, hier, que quatre membres des Hell's Angels, qui voulaient subir leur procès pour meurtre cet été, devront attendre l'automne, tout comme huit autres membres du groupe de motards, accusés de meurtre eux aussi.

JOYCE NAPIER

Dans son arrêt, le juge Claire Barrette-Joncas a dit que pendant l'enquête préliminaire des accusés à Sherbrooke, qui a débuté le 10 octobre et s'est terminée le 2 mai, l'avocat des quatre motards, Me Léo-René Maranda, s'est accordé 80 jours de délai alors que la Couronne était prête à procéder. De plus, d'ajouter le juge, dans les 10 dernières années, des procès de cette envergure devant un jury ne commencent jamais au mois de mai afin d'accorder un répit aux policiers, gardiens, juges, greffiers, secrétaires et jurés.

« le ne puis demander à douze

jurés et une à foule de témoins de sacrifier en plein été, leur vie personnelle et celle de leurs familles pour offrir un procès plus rapide à des personnes qui pendant 80 jours ont permis à leur avocat de vaquer à d'autres obligations professionnelles alors que le tribunal et la Couronne étaient disposées à procéder à l'enquête préliminaire », a souligné le juge.

Les quatre accusés, Rejean Lessard, Luc Michaud, Jacques Pelletier et Robert Richard, de Sorel, avaient demandé lundi au tribunal de fixer au plus tôt une date pour leur procès pour les

meurtres de cinq membres du chapitre de Laval des Hell's Angels, en mars 1985.

On sait qu'au terme de leur enquête préliminaire à Sherbrooke, huit autres motards ont été eux aussi cités à leur procès pour ces cinq meurtres. Toutefois, les huit accusés se présenteront de nouveau devant le tribunal de Sherbrooke pour contester la validité de l'enquête préliminaire. Ils allèguent qu'il y avait « une absence totale de preuve » pour les envoyer à leur procès au terme de l'enquête.

Me René Domingue, procureur de la Couronne, avait dit au

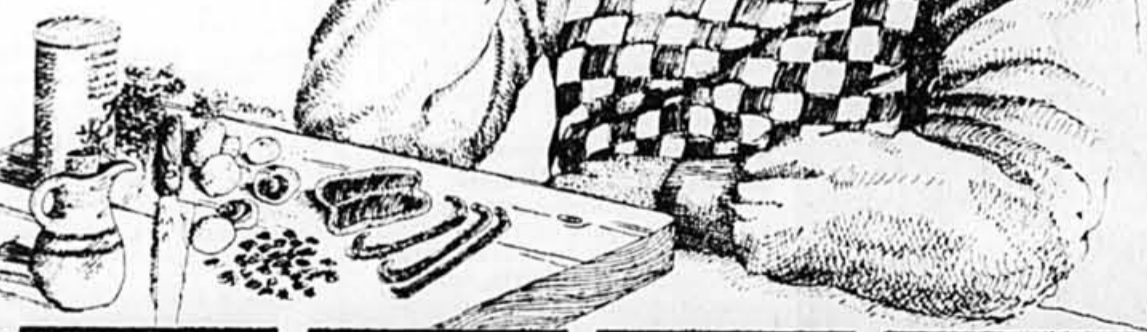
juge lundi qu'il serait préférable que les 12 accusés, qui répondent en tout à 250 accusations, subissent leur procès en même temps cet automne, pour économiser temps et argent.

La Couronne devra de toute façon faire un autre procès, en anglais, pour les membres du chapitre de Halifax des Hell's Angels, accusés relativement à la mort des cinq motards, dont les corps ont été repêchés dans le fleuve Saint-Laurent.

De plus, des mandats d'arrestation ont été émis contre 11 autres suspects dans cette affaire.

## La gourmandise

C'est un banquet de roi! Il a concocté un souper léger et délectable: entrée de potage aux champignons, suivie d'un riz aux légumes relevé avec un sel aromatique aux herbes fraîches. Il a préparé sa recette secrète de vinaigrette, à base d'huile de soya pressée à froid... Rien de lourd, mais tout est succulent. En attendant son invitée, il succombe à la tentation et croque un croissant tartiné de délicieuse bio-margarine... Oh le gourmand!



Sel aromatique Herbamare  
Herbes fraîches de culture biologique et sel marin naturel.  
Trois formats: 90, 250 ou 500 grammes



Huiles pressées à froid Vogel  
Cannabe, lin, soya, maïs et tournesol  
100% végétale  
Deux formats: 500 ml ou 1 litre



Bio-Margarine Vogel  
Fait d'huile de soya à 100%  
Deux formats: 454 et 907 grammes



Mélange à potage naturel Hügü  
Aucun assaisonnement ou colorant artificiel ni agent de conservation

«Pêchez mignon»

Les magasins  
**Vogel**

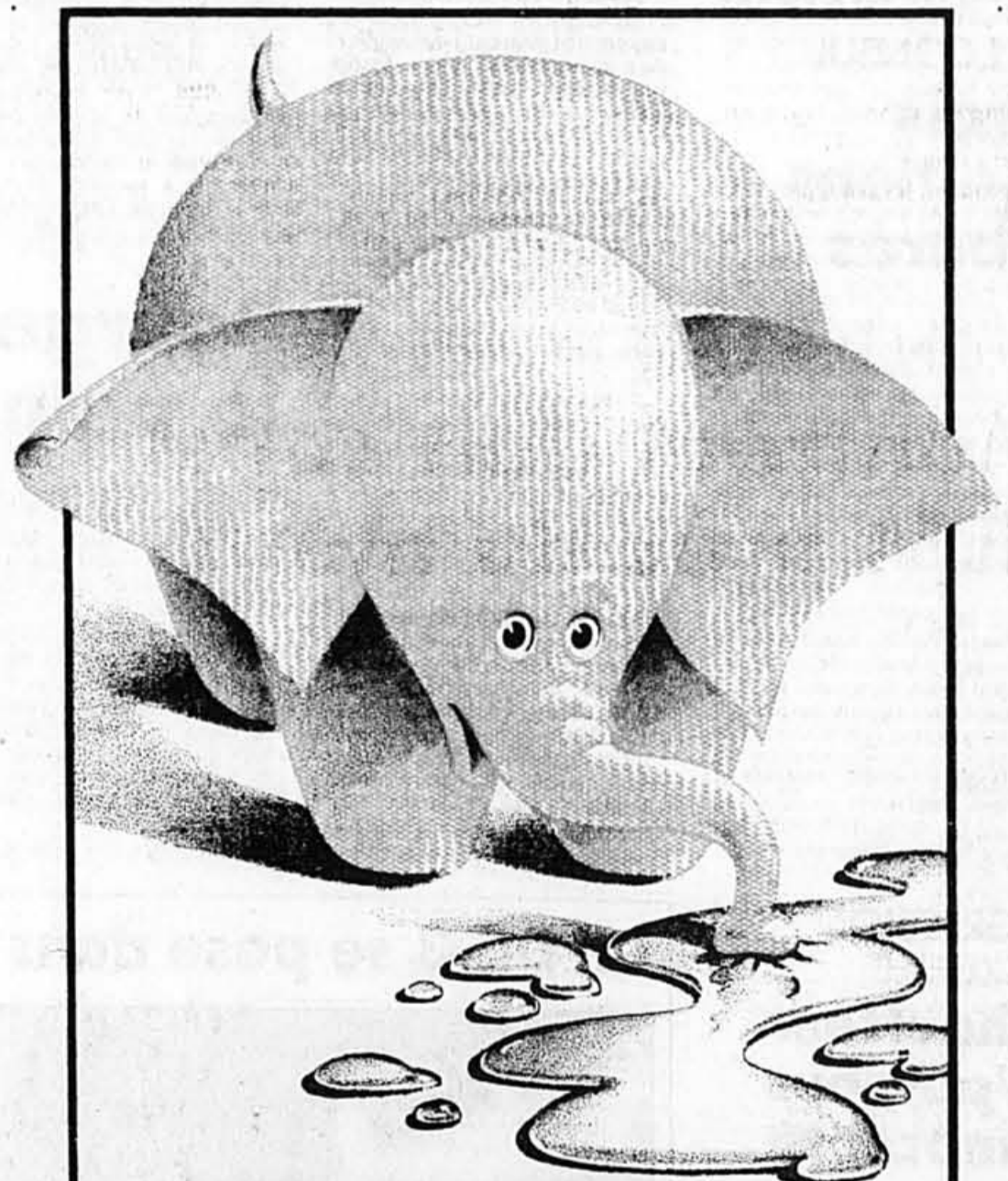
Des produits naturels  
pour les plaisirs de la vie

Montréal métropolitain  
Eaton centre-ville, 284-8300  
1166, rue Saint-Denis, 268-1734  
1271, rue Greene (Westmount), 933-1255  
4960, chemin René-Maire, 739-6130  
Centre commercial Boulevard  
(St-Leonard), 721-3545  
Les Jardins Dorval, 636-4774  
Marché de l'Ouest  
Dorval-des-Oreux, 683-2964  
Marché 440, Laval, 682-3831

Trois-Rivières  
Cimetière Trois-Rivières-Ouest, 373-9767

Québec  
Place Laurier, 651-7696

Granby  
Les Haies de Granby  
715, boul. Leclerc ouest, 378-1864



**FORT!**

Les nouveaux linges tout-usage CHIFFONS J\* sont maintenant plus résistants, plus absorbants et plus durables. Avec une boîte de CHIFFONS J\*, pas besoin d'un assortiment d'éponges, de guenilles et de lavettes. Les CHIFFONS J\*, plus pratiques que jamais, partout!



**15¢**  
DE RABAIS  
SUR LES LINGES TOUT-USAGE CHIFFONS J\*

AU DÉTAILLANT: Nous vous rembourserons 15¢ plus les frais de manutention pour chaque bon-rabais présenté à l'achat de linges tout-usage CHIFFONS J\*. Toute demande de remboursement adressée pour une autre raison pourrait constituer une fraude, et nous nous réservons le droit d'annuler le bon-rabais présenté. Nous rembourserons uniquement les bons-rabais présentés par nos mandataires.  
Envoyez par la poste à:  
Johnson & Johnson Inc.  
C.P. 3000, Saint-Jean (N.-B.),  
E2L 4L3.

04335924



Le contremaître Léon Valois de la division navale semble songeur face aux sombres perspectives qui guettent Marine Industries. photo Michel Gravel, LA PRESSE

## Avec la fin de la division navale Marine est en danger de mort

■ SOREL — « La fermeture de la division navale de Marine Industrie est tout à fait inacceptable et elle mettrait en danger les trois autres divisions, pour ainsi affecter l'ensemble des 1 050 employés de l'entreprise ».

### PIERRE BELLEMARE

C'est ce qu'a déclaré, hier, le président de Marine, M. Jean-Roch Brisson, appuyé en cela par le syndicat des employés (CSN), présidé par François Lamoureux, ainsi que par l'immense majorité de la population.

Le maire de Sorel, Marcel Gauthier, n'est peut-être pas de ceux-là, car il a refusé de se prononcer. « Je n'ai pas le temps de vous parler, parce qu'il faut que je règle le problème des quarante pompiers volontaires », a dit le maire, que LA PRESSE a rencontré à l'hôtel de ville.

Cependant, les syndicats sont conviés à une assemblée générale, dimanche prochain, et il est plus que probable que plusieurs centaines de manifestants exprimeront leur mécontentement, mercredi prochain, sur la colline parlementaire à Ottawa.

meront leur mécontentement, mercredi prochain, sur la colline parlementaire à Ottawa.

### Rationalisation

Les dirigeants et les travailleurs de Marine qui, depuis un an environ, se relèvent péniblement d'une longue grève de onze mois, sont particulièrement inquiets de la « politique de rationalisation du gouvernement fédéral ».

« Suggérer que, dans le but de rationaliser, Marine doive fermer son chantier naval, ne témoigne pas d'un mode de raisonnement judicieux », soutient M. Brisson.

Ce sont d'ailleurs les autorités de Versatile Vickers, propriétaire du chantier naval Davie à Lauzon, qui proposaient récemment au ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, Daniel Johnson, de mettre la clé dans la porte chez Marine Industrie.

Le ministre Johnson a repoussé cette recommandation et le ministre d'État à la petite entreprise à Ottawa, André Bissonnette, déclarait hier que le fédéral « n'a pas encore pris position là-dessus. On a simplement demandé aux dirigeants des chantiers maritimes de se parler, en vue d'en arriver à une meilleure rationalisation de ces chantiers. Chose certaine, dit le ministre Bissonnette, on constate une surcapacité de production au Québec ».

« Nous voulons avoir notre juste part et, pour l'avoir, il faudra que le gouvernement fédéral aille en soumissions publiques à l'avenir », ajoute M. Beaudry, qui est également président de la Corporation de développement économique de Sorel-Tracy.

### Préjugé favorable

Il existe, en fait, trois chantiers au Québec, dont deux appartiennent à Versatile Vickers. Celui de Marine est contrôlé à 65 p. cent par la Société générale de financement, une société d'État québécoise; 35 p. cent appartient à Althom Atlantique, un géant français dans la construction navale.

Sans l'avouer clairement, le ministre Bissonnette laisse entendre que le gouvernement d'Ottawa entretient un préjugé favorable à l'égard des chantiers de Versatile et qu'il est prêt, semble-t-il, à sacrifier Marine, pour le bien de l'industrie navale.

Les autorités de Marine ont d'ailleurs réagi avec vigueur.

lorsqu'Ottawa a octroyé arbitrairement à Versatile le contrat de deux destroyers, sans recourir au processus des appels d'offre. « Ce contrat est évalué à \$80 millions », signale Robert Beaudry, vice-président au service à la production de Marine.

Ottawa, selon le ministre Bissonnette, procédera bientôt par appels d'offres, avant de confier le contrat de construction de deux autres destroyers. Marine entend bien être mis dans le coup, sinon on devra réduire sensiblement le personnel à compter de l'automne prochain.

Chez Marine, il ne reste plus que deux brise-glace à livrer. Le « Edward Cornwallis » le sera en juillet prochain, l'autre à la fin de l'année. Entre-temps, le carnet de commande est et demeure toujours vierge.

## SELON DES GROUPES DE CITOYENS

# Montréal doit construire des HLM près du métro Rosemont

■ La ville de Montréal doit construire des logements à prix modique sur le terrain des Ateliers municipaux du métro Rosemont, ont soutenu hier des groupes de citoyens.

### ANDRÉ NOËL

La ville démolira les ateliers l'an prochain. Elle prévoit construire, sur le terrain laissé vacant, six tours de huit à 10 étages pour des bureaux et des logements dans le cadre de l'opération 20 000 logements.

La Table de concertation logement-aménagement de la Petite Patrie a réclamé plutôt la construction de 340 logements sociaux et coopératifs, ainsi que des habitations à loyer modique (HLM).

« La population du quartier s'est beaucoup appauvrie depuis 1970 et a besoin de logements bon marché », a dit le porte-parole du regroupement, Jean-Jacques Bohémier.

La liste d'attente pour des HLM est de 1075 ménages dans ce quartier délimité par Iberville, Jean-Talon et la voie ferrée du Canadien Pacifique, et qui compte 53 000 habitants.

Une récente étude du Conseil des services sociaux du Montréal métropolitain sur la distribution de la pauvreté et de la richesse à Montréal classe la Petite Patrie dans les zones défavorisées, ont indiqué les groupes de citoyens.

Les statistiques indiquent que le revenu moyen des ménages était de \$16 234 en 1981, par

rapport à \$24 038 pour la moyenne montréalaise. Selon M. Beauhémier, 27 p. cent des familles y ont un revenu inférieur au seul de la pauvreté, comparativement à 16 p. cent pour l'ensemble de la ville.

Pourtant, le quartier compte moins de HLM et de logements coopératifs que des quartiers semblables, comme Hochelaga-Maisonneuve.

Les quatre groupes composant la table de concertation — le CLSC La Petite Patrie, le Comité d'animation du quartier La Petite Patrie, la Société populaire d'habitation de Rosemont et le Comité logement Rosemont — évaluent que le coût de construction des 340 unités de logement s'élèverait à \$54 000 chacune.

En vertu d'une entente renégociée mardi, les gouvernements fédéral et provincial subventionnent les HLM, si bien qu'un assisté social qui reçoit des prestations de \$600 par mois n'a que \$150 de loyer par mois à payer, toutes dépenses comprises.

Quant aux loyers des logements coopératifs, ils s'élèvent en moyenne à \$400 par mois, mais la table de concertation réclame des subventions pour la moitié d'entre eux afin que les loyers soient fonction des revenus des locataires.

Un logement construit dans le cadre de l'opération 20 000 logements se vend en moyenne \$90 000, ce qui les rend inaccessibles pour les ménages à faibles revenus, a dit M. Beauhémier.

## Me passerais-tu mille dollars ?

■ J'appelais à *La Vie en rose* pour voir si je ne pourrais pas me rendre utile, et je tombe sur Françoise Guénette qui me dit :

— Justement, on a essayé de te rejoindre cette semaine. Oui, tu peux nous aider... en nous passant mille dollars !

Gonflées les filles ! J'étais content d'être au téléphone, qu'on ne voit pas la gueule que j'ai faite...

Ce n'était pas une blague.

Les filles de *La vie en rose* sont fatiguées d'être toujours cassées. Elles s'épuisent, depuis des années, à ne tirer qu'un diable par la queue, quand c'est la queue de tous les diables qu'elles ont à tirer... Alors voilà, elles veulent des sous pour souffler un peu. C'est pour cela qu'elles sont en train de passer le chapeau. Elles ont calculé qu'il leur fallait \$75 000 tout de suite, et \$20 000 d'ici à l'automne. Sinon... eh bien, sinon, elles auront à décider. Soit de continuer, comme ça, un diable à la fois, soit de lâcher le difficile et périlleux commerce des idées...

Le paradoxe, c'est que la revue n'a, paraît-il, jamais aussi bien marché : un tirage respectable (autour de 20 000) et des dettes somme toute normales, rien d'astronomique en tout cas... Je dis « paraît-il », parce que je n'y suis pas allé voir ; mais je suis certain que c'est le bon portrait. Tout va très bien, madame la marquise, sauf que dans le château, la valetaille est tannée d'en arracher. Le pattern est connu : c'est celui, après quelques années, de toutes les publications à grandes idées et à petits revenus...

J'ai, pour les filles de *La vie en rose* (que je ne connais pas autrement que par leurs écrits), une sympathie toute « professionnelle ». En fait, je n'ai pas le choix : gros et gras mercenaire de la presse straight, il convient tout à fait que je me roule à terre devant ces consocours qui rayonnent d'idéal et d'espoir pour un salaire minimal...

Souffrez que je niaise plutôt que d'être bêtement complaisant. Cela dit, j'aime bien *La vie en rose*. Le ton, l'invention, et assez souvent le fond. Je trouve que c'est une revue qui a autant de gueule que de tête, et ce qu'il faut d'humour pour ne pas sombrer dans la drabe « militance »... J'aime aussi que *La vie en rose* ait su résister, au fil des années, à la tentation de devenir un autre *Châtelaine* — qui est, sans doute, un excellent magazine féminin — mais justement, puisqu'il y en a déjà un...

Mais c'est assez de fleurs. J'ai trop de fun, dans cette chronique, à pomper les connes pour la vendre la meche aujourd'hui en faisant des guiliguils aux féministes...

Mais c'est assez de fleurs. J'ai déjà dit cent fois, ici, combien les féministes-gars me paient au nez. Et que je trouvais moins indécemment un Nègre membre du Ku Klux Klan. Je ne suis pas féministe, bon. Je suis un affreux macho, brrrr... je n'ai jamais cru que la femme était l'égal de l'homme. Il n'y a peut-être pas tant de différence qu'on le croit, mais, à mon avis, la femme est quand même légèrement inférieure à l'homme dans les domaines suivants : le rugby à XV, la pédéastie et surtout le journalisme : c'est pas pour rien qu'il y a beaucoup moins de journalistes femmes que de journalistes hommes, c'est parce qu'elles sont moins bonnes et trop émotives.

Je ne voudrais pas être langue sale, mais le seul journal au Québec où les femmes ont jamais été en majorité, c'est *Le Jour*, et vous savez ce qui est arrivé...

Pour revenir à *La vie en rose*, rappelons qu'elle est entièrement dirigée par des femmes... C'est sans doute un facteur important. Encore qu'il n'y ait pas de facteurs féminins, ce qui me semble très significatif, facteur venant du latin *factor* : celui qui fait. Notez bien : celui, pas celle. La femme ne fait pas. La femme n'est pas facteur. Au pis aller, elle colle les timbres...

Vous ne trouvez pas bizarre, vous, qu'une revue qui parle de femmes et souvent de sexe à pleines pages ne vende que 20 000 copies ? Toutes les autres publications que je connais, du même genre, ont des tirages beaucoup plus élevés... Et combien on parie que si cette revue était entièrement dirigée par des gars, on y trouverait beaucoup plus de photos ? Or une photo vaut mille mots, on le sait, mais attention, ça c'est pour une photo habillée : une photo toute nue va chercher beaucoup plus, et c'est sans parler des économies de papier et du temps qu'on gagne à la lecture...

Il y a une petite voix, en dedans de moi, qui me dit :

— Arrête donc de niaiser, Foglia. Ou plutôt, arrête-encore de te pousser !

— De me pousser ? Comment ça ?

— Eh bien, les donneras-tu tes mille dollars ou pas ?

— Parce que c'était sérieux ?

— Ben tiens, tu le sais bien que c'est sérieux. Françoise Guénette te l'a dit. Elle t'a même précisé que 15 personnes, un homme et 14 femmes, avaient donné leur \$1 000 jusqu'ici. Elle t'a même raconté qu'un des chèques était accompagné de ce mot, qu'elles ont accroché à leur bailllard : « Je n'irai pas en vacances cette année, mais je crois que cela en vaut la peine »...

— Ouais...

— Ouais quoi ?

— Ouais, faudrait bien que j'en parle à mon ministre des finances...

— Tu niaises encore...

C'est bon ! Vous l'aurez voulu. Je ne niaise plus. Sérieux. Alors voilà... Je ne crois pas que j'aurais donné mille dollars, si la décision m'avait appartenue... Mais elle ne m'appartenait même pas. Les sous, c'est ma blonde. Moi je ne m'en occupe pas. Quand je m'en occupais, l'impôt me courrait après, les flics me rentraient en dedans à tout bout de champ, bref, grâce à ma blonde je suis maintenant millionnaire. Comprenez que j'ai tout l'argent que je veux : je lui dis, je veux tant pour m'acheter des bonbons : elle donne. Je veux tant pour aller faire du bicycle en Argentine : elle donne. Elle donne tout le temps. Je ne sais pas comment elle fait. Je ne veux pas le savoir non plus. Je prends...

Pour *La vie en rose*, c'est la première fois, en six ans, qu'elle me disait non.

— Pas question ! On refait la cuisine cet été, et ce mille dollars est déjà placé sur un poêle neuf !

Je vous signale que ma blonde, pour ces affaires-là, est dans la grande moyenne des femmes québécoises...

Ce que ça veut dire au juste « dans la grande moyenne, pour ces affaires-là » ?

C'est pourtant clair. Ça veut dire qu'elles préfèrent investir dans l'électro-ménager hispano-rustique plutôt que dans le féminisme.

Et je suis absolument sûr de ma statistique.

**Le Salon international des aînés**

**ERRATUM**  
Marche des aînés

Une erreur de date s'est glissée dans les annonces des 6 et 9 mai derniers. La marche des aînés aura lieu le dimanche 8 juin 1986.

Rencontre à 8 h 00, départ à 9 h 00 à la terrasse de la Place Ville-Marie.

Renseignements:  
**331-8641**

**audio centre**

Harman/Kardon Système I 690'

Bang & Olufsen

Musique pure et simple 1,495'

audio centre 5260 Sherbrooke o. Montréal 482-4420

audio centre 1930 boul. St-Martin Laval 687-3627

**À HALIFAX**

**Deux hydravions Canso font un amerrissage**

■ HALIFAX (PC) — Deux hydravions d'une valeur de \$6 millions ont fait un amerrissage parfait dans le port d'Halifax, hier, alors que les deux pilotes américains tentaient de recréer le premier vol transatlantique, effectué il y a 67 ans.

Deux hydravions de type Canso ont fait escale à Halifax, en route pour Plymouth en Angleterre, suivant ainsi la route des deux NC-4 de la marine américaine qui avaient effectué cette première traversée.

Un journal de Londres avait offert 10,000 livres aux premiers aviateurs à traverser l'Atlantique, a expliqué hier le Capitaine Earle Rogers de la marine américaine. Le concours n'était ouvert qu'aux particuliers, mais la marine américaine avait tout de même décidé de tenter l'aventure. Le prix n'avait été accordé que plusieurs mois plus tard à un équipage britannique.

SUR LE TERRITOIRE DE LA CUM

# Espaces verts: le domaine public encore peu accessible

Montreal et sa région s'étendent sur quelque 1000 kilomètres de rives et sont entourés de plus de 300 îles. Malgré ce vaste potentiel aquatique

**FLORIAN BERNARD**

et cette situation géographique privilégiée, les Montréalais doivent parcourir de grandes distances et se diriger vers les Laurentides, l'Estrie ou les États-Unis pour se baigner. A l'exception d'une seule mini-plage inaugurée l'été dernier dans le Cap Saint-Jacques, aucun des cours d'eau du territoire de la CUM n'est propre à la baignade.

Dans son étude consacrée aux espaces verts de la CUM, l'organisme Loisirs-Ville souligne que d'ici quelques années, grâce à l'usine régionale d'épuration des eaux, plusieurs plages pourraient être récupérées. Cependant, selon un rapport préparé

en 1984 par le ministère des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche, environ 90 p. cent des rives utilisées à des fins nautiques appartiennent à des individus ou à des corporations, ou servent à des fins portuaires. Ce qui reste du domaine public est très peu accessible ou aménagé.

En ce qui concerne le territoire qui est directement sous la juridiction de la CUM, on dénombre un total de 215 kilomètres de rives. Dans sa dernière version, le schéma d'aménagement parle d'une accessibilité de 30 kilomètres de rives. Il s'agit d'ouvertures protégées sur des cours d'eau, mais aucun projet d'aménagement n'a encore été préparé dans le but de les rendre éventuellement accessibles à la population, sauf de petites portions situées dans les parcs régionaux, notamment celui de l'Île-de-la-Visitation.

L'Atlas cartographique de

1984 du ministère des Loisirs souligne que seulement 26,9 p. cent de l'ensemble des berges de l'île de Montréal sont aménagées, dont 14,4 p. cent dans la banlieue sud-ouest. Les berges de la banlieue ouest sont aménagées dans une proportion de 5,4 p. cent contre 5,9 p. cent pour la ville centrale et 1,2 p. cent seulement pour la banlieue Est.

Outre les rives du lac Saint-Louis, de la rivière des Prairies et du Saint-Laurent, le territoire de la CUM comprend également quatre ruisseaux et une rivière qui pourraient éventuellement servir à des fins nautiques et récréatives. Il s'agit des ruisseaux du Golf (coulée Groulx), de Montigny, Bertrand, Bouchard et de la rivière de l'Anse-à-l'Orme. A l'exception du ruisseau Bouchard, ces sites sont protégés dans la dernière version du schéma d'aménagement et seront éventuellement récupérés et aménagés.

La situation est beaucoup plus dramatique en ce qui touche les îles qui ceinturent celle de Montréal. Aucune des 19 îles, à l'exception de celle de Sainte-Thérèse, n'est protégée. Dans une récente lettre adressée à chacune des 28 villes de la CUM, le directeur du service de la planification, M. Guy Gravel, a soulevé l'urgence d'adopter des mesures locales de protection au sujet de ces îles. Jusqu'à maintenant, aucune ville n'a signalé son intention d'acquiescer et de protéger les îles de son territoire, de sorte que ces dernières pourraient bientôt faire l'objet de spéculations mobilières et être utilisées pour la construction.

Loisirs-Ville se réjouit, dans son document, de la création des grands parcs régionaux de la CUM. Les sites qui ont été acquis par la CUM totalisent une superficie de 931 hectares. Leur acquisition a coûté \$37,8 millions. Il faudra dépenser, selon les projets actuels, \$38,9 millions pour les aménager.

Cependant, selon Loisirs-Ville, la superficie acquise est très inférieure à ce qui était contenu dans les propositions préliminaires de 1974. Ainsi, le parc de l'Anse-à-l'Orme disposait, en 1974, d'une superficie de 202 hectares et englobait les surfaces boisées entourant la rivière. Le parc ne compte plus que 61 hectares. Il a subi une amputation de 141 hectares.

Le parc du Bois-de-Liesse avait, dans les propositions préliminaires, une superficie de 251 hectares. Il en a perdu 117, ayant été amputé de sa partie la plus importante à la limite sud. La superficie du Bois de Saraguay est passée de 104 hectares à 97 hectares par le retrait de la bande Est qui a été consacrée à un développement résidentiel.

La dernière version du schéma d'aménagement de la CUM fixe à deux hectares par 1 000 habitants la norme reconnue pour la superficie des espaces verts, alors que la version préliminaire retenait plutôt une norme de cinq hectares par 1000 habitants.

## HÔPITAL RIVIÈRE-DES-PRAIRIES Mme Lavoie-Roux nomme un observateur

■ QUEBEC (PC) — La ministre de la Santé et des Services Sociaux, Thérèse Lavoie-Roux, a annoncé hier la nomination de M. Reynald Gagnon à titre d'observateur au conseil d'administration de l'hôpital Rivière-des-Prairies, à Montréal.

M. Gagnon est actuellement directeur de liaison à la Direction générale de la santé au mi-

nistère dirigé par Mme Lavoie-Roux.

Il possède une formation en soins infirmiers et en service social et a acquis son expérience de travail à l'Institut Philippe-Pinel.

M. Gagnon aura comme mandat de suivre l'application des 18 recommandations formulées par le ministère au début du mois.

## TRANSPORT EN COMMUN Le CIT des Basses-Laurentides promet un service amélioré

■ Tout en reconnaissant qu'il y a eu amélioration mais qu'il reste encore beaucoup à faire, le président du Comité inter-municipal de transport des Basses-Laurentides a déclaré, hier, que les usagers du transport en commun de son territoire auront droit à un service nettement supérieur d'ici à la fin de l'année.

**JEAN-PAUL CHARBONNEAU**

Le président de ce CIT, M. Paul Mercier, ses collègues maires de cet organisme, MM. Gaston et Marcel Chartrand, des Autobus Deshaies, ainsi que leur conseiller spécial, M. Guy Tardif, avaient convoqué la presse pour faire le point sur le transport en commun, sujet qui fait couler beaucoup d'encre depuis les deux dernières semaines.

M. Mercier, maire de Blainville, a affirmé que c'est pour épargner \$500 000 aux contribuables de ce CIT qu'on avait opté pour les Autobus Deshaies au lieu de la Société de transport de Laval (STL).

Aux usagers M. Mercier dit :

« Nous aurons plusieurs autobus neufs, des lignes semi-directes. Les passagers qui se destinent au terminus Henri-Bourassa (La-Jeunesse) y seront conduits plus rapidement, par l'autoroute. Les usagers méritent bien cela après les ennuis qu'ils connaissent actuellement et qui seront bientôt chose du passé. »

**Autobus plus visés que les autres**

M. Marcel Chartrand a pour sa part mentionné que depuis que sa compagnie avait pris le contrat du transport en commun de ce territoire, ses véhicules étaient plus « visés que les autres ». Il poursuit en disant : « On nous accuse d'être en retard sur les horaires, mais on ne dit pas que des œufs sont lancés sur nos autobus et que des véhicules nous bloquent souvent le chemin et que la police nous surveille de près. Nous allons tout de même réussir à offrir un meilleur service aux usagers que celui qu'ils avaient auparavant. »

M. Chartrand affirme qu'il va mettre le nombre d'autobus nécessaires pour assumer ce service.

### VENEZ CHEZ COMPTABILITE ET ÉPARGNEZ

#### CHOISISSEZ VOTRE PROPRE SYSTÈME APPLE IIC

**999<sup>88</sup>**  
SYSTÈME DE BASE APPLE IIC  
• Ordinateur 128K avec unité de disques intégrée  
• Moniteur vert • Support de moniteur

**1299<sup>88</sup>**  
SYSTÈME COULEUR APPLE IIC  
• Ordinateur 128K avec unité de disques intégrée  
• Moniteur couleur • Support de moniteur

**1699<sup>88</sup>**  
SYSTÈME COULEUR APPLE IIC AVEC IMPRIMANTE ET SOURIS  
• Ordinateur 128K avec unité de disques intégrée  
• Moniteur couleur avec support de moniteur  
• Imprimante Apple IIC Scribe (imprime en couleur ou en noir et blanc)  
• Souris Apple IIC avec Mouse Paint

**GRAND CHOIX DE LOGICIELS POUR LES SYSTÈMES APPLE IIC**

<b>DIVERTISSEMENT</b>	<b>PRODUCTIVITÉ</b>	<b>TRAITEMENT DE TEXTE</b>
• Gato • Karateka • Haraball • Super Huey • Bruce Lee • Skyfox • Bard's Tale	• Summer Games II • Winter Games • Elite • Karate Champ • Sargon III • Silent Service • Ultima IV	• Hitchhiker's Guide • F-15 Strike Eagle • Flight Simulator II • Black Cauldron • King's Quest II • Borrowed Time
<b>UTILITÉ</b>	<b>DATABASE</b>	<b>COMPTABILITÉ</b>
• Sideways • Mouse Desk • Beagle Basic	• Pinpoint • Merlin Pro	• Peachtree Acc. System
<b>EDUCATION</b>	<b>CHIFFRIER</b>	<b>LANGAGE</b>
• Bank Street Filer • French Superbase	• Habacac • Mouse Calc • Multiplan	• Typing Tutor III • Turbo Pascal • Apple Logo
<b>INTEGRES</b>	<b>APPRENTISSAGE</b>	
• Appletalk		

**COMPTABILITE**  
9001 LOUIS H. LAFONTAINE, ANJOU, MONTRÉAL, P.O. TÉL.: (514) 354-3810

**CENTRES D'AFFAIRES PROFESSIONNELLES**

<b>A MONTRÉAL</b> PLACE BONAVENTURE Sur la Promenade BUREAU DES VENTES 1000 St. Antoine O A GREENFIELD PARK Galeries Taschereau Anisette	<b>A BATHURST N.B.</b> 212 Main St.	<b>A TORONTO CENTRE EATON</b> Galleria Offices Suite 202 Computer Store Shopping Promenade A BELLEVILLE 199 Front St.	<b>A KINGSTON</b> 209 Wellington St. A PETERBOROUGH 753 Erskine Ave A CHATHAM 170 Queen St.	<b>A WINDSOR</b> 321 Tecumseh Rd. E A SAULT STE-MARIE 485 Queen St. E. A OTTAWA Rideau Centre.	<b>A WINNIPEG</b> 985 Portage Ave. A MOOSE JAW 117 1st Avenue N.E. A REGINA 100-1070 Albert St.
--	--	--	--	---	--

**MAGASINS D'ORDINATEURS DOMESTIQUES**

<b>REGION DE MONTRÉAL</b> • Place Versailles • Promenades St-Bruno • Carrefour Laval • Mail Champlain • Centre Fairview • Plaza Alexis-Nihon A CHARLOTTETOWN I.P.E. • Confédération Court Mall	<b>A QUÉBEC</b> • Galeries De La Capitale • Place Laurier A SHERBROOKE • Carrefour De L'Estrie A DRUMMONDVILLE • Les Galeries Drummond	<b>REGION DE TORONTO</b> • Brampton City Centre • Hudson's Bay Centre • Toronto Eaton Centre • Markville Centre • Sherway Gardens • Scarborough Town Centre • Yorkdale Centre A CHICOUTIMI • Place du Royaume	<b>A OAKVILLE</b> • Oakville Place A LONDON • Masonville Place A BURLINGTON • Burlington Mall A SARINIA • Eaton Centre	<b>A OTTAWA</b> • Rideau Centre • Carlingwood Mall A KINGSTON • Catarqui Town Centre A HAMILTON • Limeridge Mall A WINDSOR • Devonshire Mall	<b>A MOOSE JAW</b> • 117 1st Avenue N.E. A WINNIPEG • St-Vital Centre A VANCOUVER • Lansdowne Park CTR • Lougheed Mall
--	--	--	---	--	--

**ESPECE EN VOIE DE DISPARITION**

**HOMO-RÉPARATUS INFINITUM.**

Depuis l'avènement du Sanctuaire du Mont-Royal, vous n'avez plus à subir les épreuves de l'entretien de la maison. Ces perpétuelles inquiétudes domestiques sont enfin disparues. Définitivement. Les gens aux goûts éclectiques l'ont compris. Ce qui explique le succès que nous connaissons.

Au Sanctuaire, tout concourt à assurer votre bien-être. Un édifice construit selon des techniques modernes qui réduisent l'entretien au minimum. Des administrateurs compétents et une

**PHASE V: MAINTANANT EN VENTE le sanctuaire du mont-royal**

Accédez à un nouveau mode de vie.

CONDOMINIUMS PRIVILÉGIÉS EN BORDURE OUEST D'OUTREMONT, 6100, CHEMIN DEACON, MONTRÉAL (514) 738-5000. DE PRÉFÉRENCE SUR RENDEZ-VOUS.

1 c. à coucher 1 035 pi. car. + \$133.500 + 2 ch. à coucher 1.323 pi. car. \$172.500 + 3 ch. à coucher 1.710 pi. car. + \$214.500 + Penthouse 2.519 pi. car. + \$457.500 +

(SELON DISPONIBILITÉ)

**BIENTÔT!**

**LE SPORTING CLUB DU SANCTUAIRE**

**A. Gold & Sons**  
DEPUIS 1899

**DEUX OFFRES DE PREMIÈRE CLASSE OUVERT LUNDI PROCHAIN**

**ÉPARGNEZ \$13<sup>00</sup> SUR DES CHEMISES HABILLÉES À MANCHES COURTES**  
**ÉPARGNEZ DE \$7<sup>50</sup> À \$12<sup>50</sup> SUR DES CRAVATES 100% PURE SOIE**

**UNIES ET RAYÉES CHEMISES HABILLÉES À MANCHES COURTES**  
Ord. 22\$ Épargnez 13\$  
• blanc • bleu poudre • gris  
• jaune • rose • beige  
• marine • bourgogne  
60% coton, 40% polyester

**CRAVATES 100% PURE SOIE**  
Ordinaire \$20 à \$25 Épargnez de \$7.50 à \$12.50

MAGNIFIQUES CADEAUX POUR LA FÊTE DES PÈRES

PLACE VERTU • CENTRE ROCKLAND • 960, STE-CATHERINE O • FAIRVIEW, POINTE-CLAIRE

**A. Gold & Sons**  
DEPUIS 1899

• LES PROMENADES SAINT-BRUNO  
• LE CARREFOUR LAVAL  
• LES GALERIES D'ANJOU

American Express, Visa, MasterCard, Diners, Carte Blanche et la Carte A. Gold & Sons

# TÊTES D'AFFICHE

Guy Pinard



La physionomie de l'infrastructure hôtelière de Montréal subira d'importantes transformations au cours des prochaines semaines, comme en témoignent les nouvelles qui suivent.

Il y aura tout d'abord en décembre l'ouverture du nouvel hôtel Delta-Montréal, situé entre le siège social de Loto-Québec et l'hôtel Holiday Inn, rue Sherbrooke. Douzième au Canada de cette chaîne d'hôtels luxueux, l'hôtel sera dirigé par **Carl Folkersma**, actuel directeur général de l'Hôtel du Parc.

Toujours dans l'ouest, les propriétaires de l'hôtel Roussillon, qui ouvrait ses portes et ses 134 chambres en septembre dernier, ont décidé d'ajouter une nouvelle dimension, celle de l'hôtel-appartements, par l'addition de deux tours de 99 appartements chacune, derrière l'hôtel actuel. Ces chiffres ont été fournis à LA PRESSE par **Jean-Pierre Prud'homme**.

Tout le monde sait que le Grand Hôtel a été entièrement renové à grands frais, mais il

## Ca bouge dans l'hôtellerie montréalaise!

n'est pas le seul à subir d'importantes transformations.

En effet, le Sherbourg changera d'identité et de visage, un « face-lift » qui coûtera plus de \$2,5 millions selon **Ben Meggazinich**. Ce dernier a ajouté que l'hôtel-appartements Sherbourg sera transformé en hôtel exclusivement et sera dorénavant connu sous le nom de Le Baccarat. Selon M. Meggazinich, l'hôtel sera méconnaissable une fois les travaux complets.

Enfin, après avoir transformé l'ex-Quality Inn en hôtel La Citadelle de 200 chambres de super-luxe et de concept européen, les mêmes propriétaires ont décidé de construire un autre

hôtel, très confortable et économique mais sans services élaborés, à la manière de la chaîne française Climat. Nommé le Lord Berri, cet hôtel de 160 chambres sera construit sur le versant est de la rue Berri, au sud de la rue Sainte-Catherine. Son gérant sera **John Hoekstra**, ci-devant du Essex Park Hotel de Toronto.

Même **Jean Rameau**, directeur général de l'Association des hôtels du Grand Montréal peut se piquer de se promener avec « du neuf » lui aussi. En effet, M. Rameau quittait récemment l'hôpital où on lui a installé...une nouvelle hanche! Il apprend que sa convalescence est fort encourageante.



## LA PRESSE visite la SAQ

Une vingtaine de cadres et employés de LA PRESSE visitaient récemment le Centre de distribution de Montréal de la Société des alcools du Québec, en compagnie de leurs conjoints et conjointes. La visite a permis aux gens de LA PRESSE de voir dans quelles conditions la SAQ traite les produits offerts aux consommateurs québécois. **Roger D. Landry**, président et éditeur de LA PRESSE, en a profité pour trinquer avec **Jocelyn Tremblay**, président-directeur général de la SAQ.

Photo Robert Nadon, LA PRESSE

## Au générique

La jeune chambre de commerce présente ce soir sa soirée-gala, à 18 h 30, au Grand Hôtel, au cours de laquelle on dévoilera les noms du jeune entrepreneur et du jeune cadre de l'année. Le jury est présidé par **Claude Pichette**, président-directeur général de la Société d'entraide économique du Québec Inc.

Le général **P.G. Addy** sera l'officier inspecteur lors des célébrations qui marqueront le 35e anniversaire du corps de cadets de l'armée de Valleyfield, demain, à l'arena du cégep de Valleyfield.

**Sylvie Dufresne**, du Centre d'histoire de Montréal, l'animateur **Jean Cournoyer** et la terrasse Mark Ten seront demain au niveau de la mezzanine de la station de métro Square Victoria, de 6 h à 9 h. Jus d'orange et exemplaires de LA PRESSE sont gratuits. C'est une présentation conjointe de la STCUM, Mark Ten, CKVL et LA PRESSE.

**Gabriel Lacombe**, responsable de la promotion du Parc historique Pointe-du-Moulin, annonce aux amateurs de notre héritage

architectural que le parc ouvre ses portes samedi.

**Mme Lise Bacon**, ministre des Affaires culturelles, présidera le vernissage des oeuvres d'**Arthur Côté**, peintre et poète lavallois, dimanche à 14 h, à la galerie Martal, au 1460 ouest, rue Sherbrooke. L'exposition sera ouverte au public jusqu'au 24 mai.

**Roger L. Beaulieu**, président du Conseil d'administration du Vieux-Port de Montréal, procédera à l'ouverture officielle du Parc de la Cité du Havre, dimanche, à 11 h, à l'occasion d'une grande fête champêtre.

**Micheline Rosseel-Dagneau**, présidente d'Asthmaction, souligne que la piscine du Centre d'éducation physique et de sports de l'Université de Montréal sera le théâtre d'un aquathlon, dimanche. Les participants seront invités à exécuter le maximum de longueurs de piscine en une heure, et les fonds ainsi recueillis iront à cet organisme voué au bien-être des asthmatiques. On peut s'inscrire au 334-3969 ou au 656-4793, de 9 h à 21 h.

La galerie Pierre-Guibord, de Saint-Paul-de-Joliette, présente l'exposition *Reflets du miroir* à partir de dimanche et jusqu'au 16 juin, du jeudi au dimanche inclusivement. On y présente les peintures de **Jeanne Lévesque**, les aquarelles de **Réjean Ross**, les sculptures de **Dominique Carreau**, les installations de **Ginette Déziel** et les photos de **Sophie Beaudet**, **Denis Coderre**, **Françoise Deschênes**, **Joël Désy**, **Claude Huot**, **Suzanne Joly**, **Pierre Massicotte**, **Catherine Olivier** et **Christian Rouleau**.

Le Centre d'information et de documentation sur le Mozambique et l'Afrique australe organise une semaine contre le racisme et l'apartheid. Plusieurs événements marqueront cette semaine qui se clôturera par la venue à Montréal, le 2 juin, du prix Nobel de la paix, **Mgr Desmond Tutu**. La semaine reçoit l'appui de nombreuses personnalités montréalaises, telles **Mgr Bernard Hubert**, **Mgr James Maclean**, **Patrick Kenniff**, **Victor Goldbloom**, **Fernand Daoust**, **Gérard Pelletier**, **Jean-Louis Roux**, etc.

**Mgr Cespedes**, secrétaire de la

Conférence des évêques de Cuba, prononcera une conférence sur le thème *L'Eglise de Cuba et ses relations avec le Gouvernement du pays*. Cette conférence aura lieu le jeudi 22 mai, à 19 h 30, au centre Saint-Pierre, 1212, rue Panet.

Le jury composé du peintre québécois **Marcel Ferron**, du joaillier français **Goudji** et du designer américain **Charles Talley** a déjà choisi les trois gagnants de la 3e édition du Grand Prix des métiers d'art, dont les noms seront dévoilés le 26 juin à l'occasion du vernissage de l'exposition des 30 meilleures oeuvres, à la Maison de la culture de Côte-des-Neiges. Présentée conjointement avec l'exposition des maîtres-artisans Paris-Montréal, cette exposition sera ouverte au public jusqu'au 31 août. Quant au Grand Prix, il sera accompagné d'une bourse de \$5 000.

Des gens d'affaires de l'Est de Montréal travaillent actuellement à la formation de la Chambre de commerce de l'Est du Grand Montréal. Les intéressés sont priés de communiquer avec **Me André Barette**, coordonnateur du comité provisoire, au 259-3017.

Le **Dr Pierre Couillard**, professeur au Département des sciences biologiques de l'Université de Montréal, a reçu récemment le premier prix d'excellence pour l'enseignement des sciences de Northern Telecom/AC-FAS. Le prix est accompagné d'une bourse de \$5 000.

L'Institut canadien des mines et de la métallurgie procédait récemment à la remise de deux prix d'importance. **Michel LeFebvre**, vice-président de Noranda, a mérité la médaille Selwyn G. Blaylock pour sa détermination à la tête de Mines Gaspé pendant les années difficiles. Quant à **Lucien C. Béliveau**, vice-président du Conseil de Mines Sullivan Inc., il a mérité la médaille Inco pour les 40 ans qu'il a consacrés à l'industrie des mines.

Le **Dr Peter Meyboom**, sous-ministre des Pêches et des Océans, annonçait récemment la nomination du **Dr Jean Boulova** à la direction de l'Institut Maurice-Lamontagne, le nouveau centre de recherche du ministère, à Sainte-Flavie.

**Guerrino Massironi Savini**,

propriétaire du restaurant Savini, et son frère **Luciano** rappellent à leur fidèle clientèle que le restaurant jadis installé boulevard Saint-Laurent a maintenant pignon sur rue au 1676, avenue Lincoln.

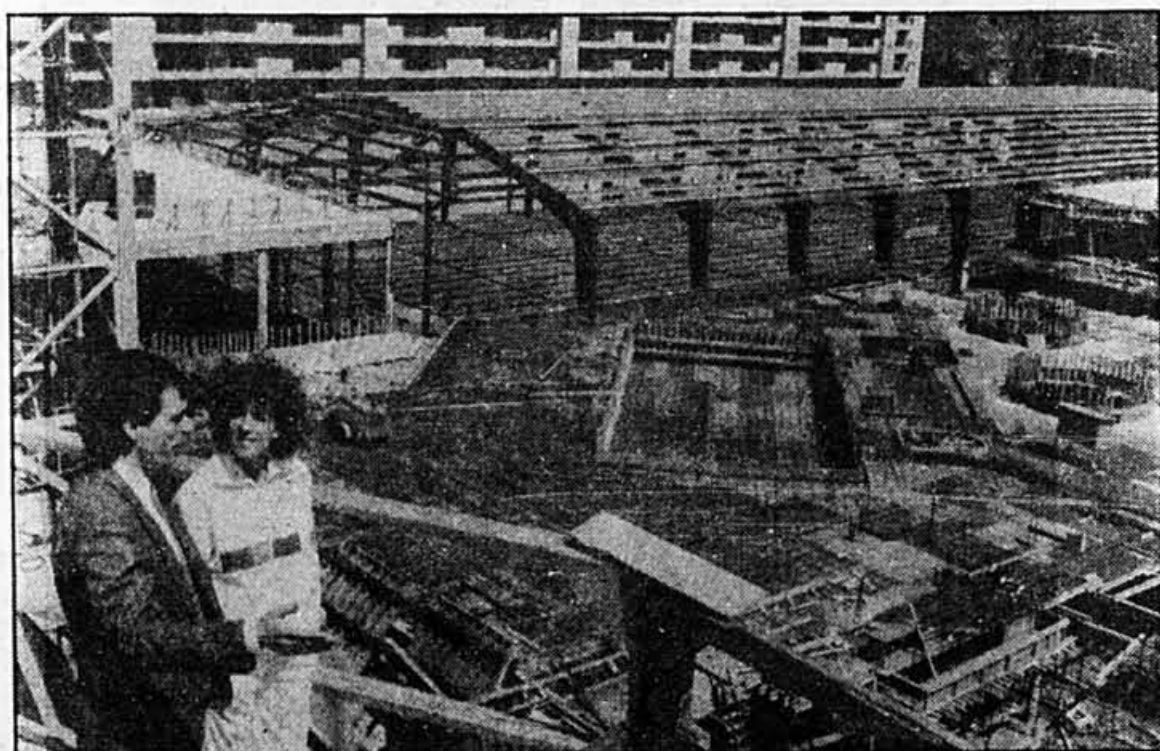
**Bernard W. Matte**, président du Conseil d'administration du YMCA de Montréal, et **Sheila Laursen**, présidente du Conseil d'administration de la succursale West Island, annoncent l'acquisition d'un terrain de 100 000 pi<sup>2</sup> (9 290 m<sup>2</sup>) à Pointe-Claire pour la construction de la succursale. Le bureau **Webb Zerrafa Menkes Housden** sera responsable de l'architecture du bâtiment.

**Michel Hamelin**, président du comité exécutif de la CUM, dévoilera le 21 mai, à bord du yacht Ville-Marie II, les plans définitifs du *Tour de l'île de Montréal*, une promenade en vélo susceptible d'intéresser des milliers de cyclistes, soumis dans le cadre du cours « Devenez entrepreneur ».

À DIMANCHE

TENNIS INTÉRIEUR, ABONNEMENT DÈS MAINTENANT

# LE COMPTE À REBOURS COMMENCE POUR LE SPORTING CLUB DU SANCTUAIRE



René Lépine, vice-président du Sanctuaire du Mont-Royal, fait visiter le complexe à Tammy Carter des Sporting Clubs of America. Mlle Carter s'occupe du recrutement et de la formation d'entraîneurs locaux afin de bien gérer les activités de ce complexe incomparable.

## UN SERVICE PERSONNALISÉ

Peu importe l'âge ou la condition physique de départ, chacun sera à l'aise au Sporting Club du Sanctuaire. L'aspect social des lieux y favorise une atmosphère de bien-être qui facilite les échanges amicaux. Avec ses nouvelles techniques de conditionnement complet, le Sporting Club s'intéresse à la personne entière. L'entraîneur considère le mode de vie et les objectifs visés par chaque personne avant de proposer un programme individuel. Bien sûr, on ne saurait éviter

complètement l'effort, la détermination et même une certaine transpiration. Par contre, il est maintenant possible de s'entraîner avec plus d'intelligence, afin de réduire l'inconfort. Les habitudes de vie et l'alimentation sont également considérées, afin de contribuer à la bonne apparence et à la forme physique des membres. Une combinaison judicieuse d'exercices et d'habitudes alimentaires peut produire une transformation de l'apparence physique.

En plus de suivre leurs programmes individuels, les membres du nouveau Sporting Club pourront apprécier les bienfaits du spa. Ils y trouveront de nouvelles méthodes de relaxation et des traitements pour la peau qui donneront la touche finale à leur nouveau «look». Chacun peut se sentir au sommet de SA forme avec un programme de conditionnement complet, comme on en prescrit au Sporting Club. C'est une affaire personnelle.

## DE TOUT POUR TOUS

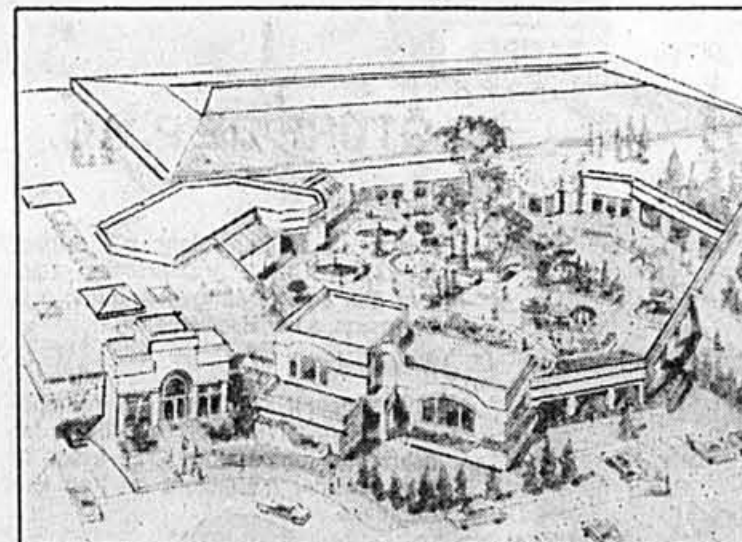
Le Sporting Club du Sanctuaire, dont l'ouverture est prévue pour septembre, offrira une gamme complète d'équipements de dernière heure. Ce club prestigieux abritera des courts de tennis, racquetball et squash, un spa à l'européenne, des piscines et des restaurants. Il offrira des programmes d'exercices tels que danse aérobie, basketball, Nautilus et poids libres. Avec des conditions d'adhésion innovatrices, le membership sera établi sur une base mensuelle et offert aux résidents de Montréal et aux corporations.

Des programmes sur mesure et un service personnalisé, voilà le credo de notre politique. Des entraîneurs

qualifiés et des professionnels de la santé utiliseront de l'équipement de haute technologie pour l'évaluation de la forme physique, la programmation d'exercices, le contrôle du stress, l'évaluation nutritionnelle et tous les autres aspects de la santé.

Monsieur Jack Naiman, propriétaire de Sporting Clubs of America de San Diego, affirme: «Ce club sera notre première enseigne à l'extérieur des États-Unis. Nous allons donc lui accorder une attention spéciale afin qu'il représente notre philosophie, qui est celle du mariage entre la bonne forme physique et le plaisir. Une quarantaine de gens d'ici seront spécialement

formés pour bien gérer les activités de ce complexe incomparable.» Le design de ce temple sportif contribuera à accentuer une ambiance survoltée d'énergie, particulièrement dans les aires consacrées à l'exercice. Les designers ont réussi à aménager les salles de façon à pouvoir observer trois activités simultanément. Il a été prouvé qu'un tel environnement stimule la participation et la performance. Le Sporting Club est en voie de construction au centre des magnifiques pyramides du Sanctuaire du Mont-Royal, en bordure ouest d'Outremont et à proximité de l'Université de Montréal.



L'été, l'immense terrasse ensoleillée sera l'endroit idéal pour la détente, la baignade ou même l'aérobic. Le café réservé aux membres et le restaurant public offriront aussi une terrasse extérieure. En hiver, une patinoire sera tracée parmi les arbustes.

**CHOIX D'ACTIVITÉS ET DE TARIFS**  
Un mode de paiement innovateur, sur base mensuelle comprend des taux préférentiels pour les couples, les familles avec adolescents, et les étudiants. Des tarifs VIP pour le tennis permet les réservations permanentes de courts.  
RÉSERVEZ-VOUS SUR LES TARIFS PRÉOUVERTURE. TÉLÉPHONE 737-0000

## SPA À L'EUROPÉENNE

On trouvera au Sporting Club le seul véritable spa à l'européenne de Montréal. L'ensemble des divers traitements et la formation du personnel seront confiés à Lisa Dobloug, experte reconnue mondialement, qui supervisera le fonctionnement du spa régulièrement.

L'ambiance du spa sera celle d'un jardin intérieur. On y offrira des soins personnalisés tels que les massages suédois et shiatsu, les frictions loofah, les traitements aux herbes et les bains tourbillon. En plus de fournir une thérapie contre le stress, le spa produira de

nombreux traitements dermatologiques. Les bienfaits du spa contribueront à la santé globale des membres, en harmonie avec leurs programmes d'exercices et leurs régimes de vie mieux équilibrés.

**BQ JEANS**

**20%**

**DE RABAIS  
SUR TOUS LES  
PANTALONS  
DE COTON  
EN MAGASIN**

A PRIX REGULIER  
ADULTES

VENTE ÉTIQUETTES ROUGES



On a le 'look' BQ JEANS

**ASSOMPTION**  
192, Notre-Dame  
(514) 589-4301

**BELOIL**  
(Galeries Monténack)  
(514) 467-2099

**BOUCHERVILLE**  
774, Pierre-Viger, Local 1  
(514) 655-2026

**CHATEAUGUAY**  
266, boul. d'Anjou  
(514) 691-7091

**CHOMEDEY**  
Centre Laval  
(514) 681-1822

**COWANSVILLE**  
421, Rivière  
(514) 263-6163

**GRANBY**  
63, Evangéline  
(514) 372-3004

**GREENFIELD PARK**  
Galeries Taschereau  
(514) 585-7380

**FABREVILLE**  
3161 d. boul. Dagenais  
(514) 628-0113

**JOLIETTE**  
435, Notre-Dame  
(514) 759-4166

**LAVAL-DES-RAPIDES**  
393 ouest, Cartier  
(514) 663-4036

**LONGUEUIL**  
— Place Desormeaux  
(514) 670-6580  
— Place Longueuil  
(514) 674-4834

**MONTRÉAL**  
— 8634, rue Hochelaga  
(514) 352-8965

— 945 est. Fleury  
(514) 384-4782  
— 8988, boul. St-Michel  
(514) 389-8322  
— Complexe Desjardins  
844-8023  
— 7275 est. rue  
Sherbrooke  
Place Versailles  
351-9868  
— 5815, boul. Léger  
327-1711  
— 2803, rue Masson  
721-6545  
— 10, 787, boul. Pie-IX  
327-2646  
— 6659, rue St-Hubert  
279-3471  
— Les Terrasses  
849-0585  
Galeries Dupuis  
849-4915

**PONT-VIAU**  
402, boul. des Laurentides  
669-2000

**POINTE-AUX-TREMBLES**  
Carrefour de la Pointe  
644-1774

**REPENTIGNY**  
Galeries Rive-Nord  
(514) 585-6490

**ROSEMERE**  
Centre d'achat Place  
Rosemere  
(514) 437-2711

**STE-AGATHE-DES-MONTS**  
48A, St-Vincent  
(819) 326-5522

**ST-GABRIEL-DE-BRANDON**  
31, rue Beausoleil  
(514) 835-2090

**ST-JEAN-SUR-RICHIELEU**  
186, Richelieu  
(514) 346-6464

**ST-JEROME**  
Carrefour du Nord  
(514) 432-2644

**ST-JOVITE**  
856, Quimet  
(819) 425-7894

**ST-HUBERT**  
Galeries Cousineau  
(514) 676-4355

**ST-HYACINTHE**  
1410, des Cascades  
(514) 773-8231

**ST-LEONARD**  
Centre Langelier  
254-9311

**ST-LOUIS-DE-TERRERONNE**  
4764, boul. Des Seigneurs  
471-7028

**SOREL**  
48, Du Roi  
(514) 742-0767

**VALLEYFIELD**  
5, Place du Centenaire  
(514) 371-7372

**VERDUN**  
4015, rue Wellington  
(514) 766-4216

**VICTORIAVILLE**  
110, rue Notre-Dame Est  
(514) 758-4730

Cette vente prend fin le 24 mai 1986

## Un économiste entrevoit la revanche des cerveaux

« Il n'est pas impossible que vers la fin du siècle Québec soit la province la plus prospère et la plus influente du Canada. Là où la revanche des cerveaux a échoué, la revanche des cerveaux peut jouer. »

### MARIANE FAVREAU

C'est un économiste très respecté, le professeur Benjamin Higgins, qui envisage l'hypothèse. Il fonde cette perspective sur divers facteurs dont la réduction actuelle des écarts entre le Québec et l'Ontario, la croissance de productivité beaucoup plus importante au Québec que dans les autres provinces, et surtout ce qu'il appelle « la révolution éducationnelle » au Québec.

Elle témoigne de changements fondamentaux dans les choix de carrière des jeunes francophones qui s'orientent de plus en plus vers les sciences et la technologie, les deux secteurs qui comptent le plus dans le revenu per capita d'une région. La hausse du niveau de scolarité joue également beaucoup.

Quant à Montréal dont l'importance fut longtemps croissante, son déclin aurait été palpable peu après Expo 67, selon le professeur. Mais ce destin était quasi-inéluctable et

s'amorçait déjà au 19e siècle, alors que la région des Grands Lacs se faisait pôle d'attraction, supplantant les grandes villes de la Nouvelle-Angleterre. A cet égard, la montée de Toronto au détriment de Montréal était déjà inscrite dans l'histoire.

Auteur d'un nouveau livre intitulé, « The Rise and Fall of Montréal » (avec le point d'interrogation), le professeur Higgins rappelle également que le déclin de Montréal s'amorçait bien avant l'arrivée du gouvernement péquiste au pouvoir.

Il ne sait trop si Montréal redeviendra la plus grande métropole du Canada, mais cela ne lui semble pas si important : souvent la deuxième ville d'une région est plus importante que la première, croit-il en citant Boston par rapport à New-York, par exemple.

Ce qui manque à Montréal, explique le professeur Higgins, c'est un groupe de villes-satellites hautement productives, et riches en industries de haute technologie comme c'est le cas dans un large rayon autour de Toronto. Mais le développement d'une ville ne dépend pas toujours de la ville elle-même, mais bien souvent de décisions et de facteurs qui lui sont tout à fait étrangers.

L'étude fouillée qu'il rendait

publique hier sur l'essor et le déclin de Montréal, publiée par l'Institut canadien de recherche sur le développement régional de l'Université de Moncton, se veut une « étude de cas » sur la croissance urbaine en relation avec l'expansion économique d'une région et le développement national.

Son livre propose une stratégie visant à aider Montréal à maintenir une croissance économique vigoureuse et saine tout en permettant d'améliorer les conditions du reste de la province. Il débouche finalement sur une politique nationale de croissance urbaine et de développement régional.

Auteur d'une quinzaine de livres, M. Higgins a été professeur de sciences économiques à McGill, à l'Université de Montréal, au Massachusetts Institute of Technology, et ailleurs. Il fut également conseiller économique auprès de plus de 30 pays en voie de développement. Il est présentement boursier en résidence à l'Institut canadien de recherche sur le développement régional que dirige M. Donald Savoie. Ce dernier, ainsi que le recteur de l'université, M. Louis-Philippe Blanchard, accompagnaient M. Higgins lors de la présentation de son livre, hier.

## L'Orchestre métropolitain dépose une requête en Cour

L'Orchestre Métropolitain du Grand Montréal a demandé hier à la Cour supérieure d'empêcher la Guilde des Musiciens de Montréal, avec laquelle elle est liée par une convention, d'intimider ses musiciens.

### JOYCE NAPIER

Dans sa requête, L'Orchestre, dont le but est de promouvoir la culture musicale dans la métropole, explique que d'après sa convention avec la Guilde, les musiciens travaillent pour l'Orchestre à tarif réduit.

Récemment, l'Orchestre a travaillé pour le producteur de

Léo Ferré, qui donnait des spectacles à Montréal. L'Orchestre en était venu à une entente avec le réalisateur du spectacle en se basant sur les tarifs acceptés par la Guilde. Mais lors d'une représentation, enregistrée dans le but d'être diffusée sur les ondes de Radio-Canada, les tarifs fixés étaient prévus par une entente avec la Société Radio-Canada.

La Guilde acceptait de donner suite à la convention, qui vient à échéance le 16 juin prochain, même si celle-ci ne s'applique pas au genre de spectacle auquel avait participé l'Orchestre, avait-elle dit.

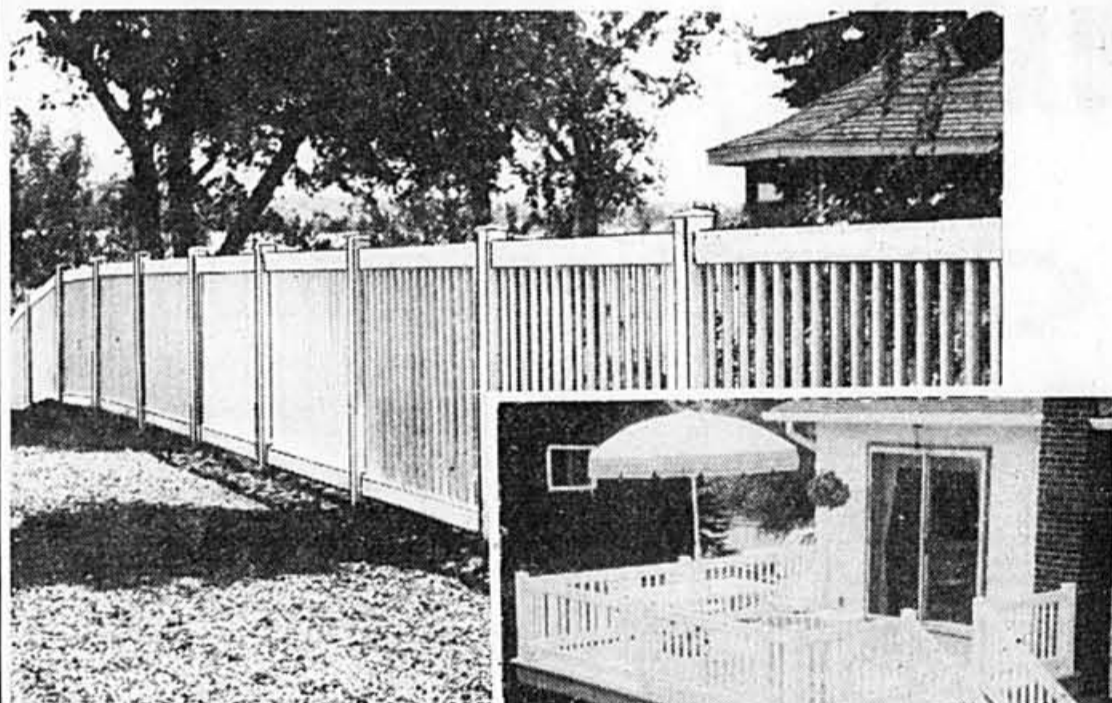
Mais voilà que le 12 mai der-

nier, lit-on dans la requête, la Guilde décidait de ne plus reconnaître la convention. Le même jour, le président de la Guilde, Emile Subirana, envoyait une lettre à l'Orchestre laissant entendre qu'il pourrait inscrire les musiciens de l'Orchestre sur « la liste des interdits ou des défaillants » empêchant ainsi les musiciens de gagner leur vie.

Or, l'Orchestre donne aujourd'hui un concert et un bal dont les revenus sont nécessaires à la survie de l'ensemble. Les billets ont été vendus, mais les musiciens craignent de s'y présenter par peur d'être rayés de la Guilde et inscrits sur la liste des « défaillants ».

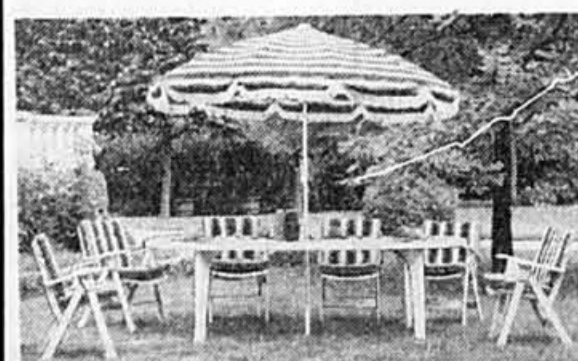
**CLÔTURES  
NORACEL®  
PARURE À VIE**

**GARANTIE  
10  
ANS**



**NOUS FABRIQUONS**  
des clôtures, des pergolas, des tonnelles, des portails, des lampadaires, des meubles de jardin, balcon, patio, etc.

*Posez-la vous-même ou demandez l'aide de nos experts.*



**SANS OBLIGATION, J'AIMERAIS OBTENIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS:**

- ★ S.V.P. me faire parvenir la documentation complète
- ★ S.V.P. j'aimerais avoir la visite d'un représentant pour une estimation gratuite

NOM \_\_\_\_\_  
ADRESSE \_\_\_\_\_ VILLE \_\_\_\_\_  
CODE POSTAL \_\_\_\_\_ TÉL. \_\_\_\_\_

L.P. 15-5-86

### CLÔTURE DE P.V.C.

**NORACEL**  
Garde sa couleur blanche d'origine IMPUTRESCIBLE nos profilés résistent aux agents atmosphériques, à la corrosion, à l'ensoleillement.

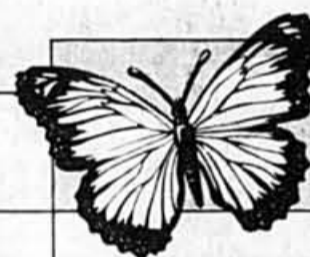
**NORACEL**  
Absolument INSENSIBLE aux intempéries. L'HUMIDITÉ, l'AIR MARIN et les écarts de température (très froide et très chaude) n'affectent en rien leur durabilité.

**NORACEL**  
Augmente la valeur marchande de votre maison. AUCUN ENTRETIEN, pas de vernis. De ce fait, vous économisez.

LUNDI AU MERC.: 9 À 6 p.m.  
JEUDI, VEND. 9 À 6 p.m.  
SAMEDI 9 À 4 p.m. DIMANCHE 11 À 4 p.m.

8460 PASCAL-GAGNON  
ST-LÉONARD, P.Q. H1P-1Y4

**323-4493**



### LE VISIONNAIRE

VOUS QUI OSEZ VOUS

FIXER DES OBJECTIFS AMBITIEUX...

AVEC CE COMPLET DEVANT CROISÉ

VOUS SEREZ TOUT AUSSI IMPECCABLE

DANS VOTRE ALLURE QUE DANS VOS

DÉCISIONS.

NOS COMPLETS, DE 335 \$ À 675 \$



American Express et autres cartes de crédit bienvenues

Un mode de vie pour elle et lui

**ARMAND BOUDRIAS**

6818, RUE ST-HUBERT, 273-2851

LES TERRASSES

PLACE BONAVENTURE

PROMENADES ST-BRUNO

PLACE QUÉBEC

# OPERATION SONY

## CHEZ ATLANTIQUE

NE MANQUEZ PAS CET ÉVÉNEMENT

2 MAGASINS REMPLIS DE SURPRISES

JEUDI VENDREDI et SAMEDI

VENEZ RENCONTRER LES REPRÉSENTANTS DE SONY QUI SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS DÉMONTRER LA GAMME COMPLÈTE DES PRODUITS **SONY 86**

**MAIL WEST-ISLAND**  
3239 boul. des SOURCES  
DOLLARD-DES-ORMEAUX 683-1943

**SUPER MAGASIN PRINCIPAL**  
6245 boul. Métropolitain est  
ST-LÉONARD 328-0955

**DÉMONSTRATION SOUS-MARINE DES PRODUITS SONY**

**Venez rencontrer M8 le Robot téléguidé**

Get your Hands on a HandyCam

Venez constater l'incroyable versatilité des produits Sony. Caméras sous-marine en démonstration dans la piscine, etc.

LANCEMENT OFFICIEL DE LA NOUVELLE SÉRIE DESIGNER

DU JAMAIS VU DANS LE MONDE DE L'ÉLECTRONIQUE!

DÉMONSTRATION PROFESSIONNELLE DE LA GAMME COMPLÈTE DES CAMÉRAS SONY

**VIDÉO GÉANT DE 17 pieds**

Venez voir ces spectaculaires machines géantes! Venez les faire fonctionner!

**LASER GÉANT**

**SONY**  
Télécouleur 28 pouces "Microblack Trinitron"  
- télécommande infrarouge  
- convertisseur intégré  
- prêt pour stéréo (adaptateur requis)

**Prix spécial en magasin**



300 \$ de réduction

**Caméra 8mm autonome modèle CCD-V8 AFV**  
- auto focus  
- zoom  
- ultra-sensible  
- compact

**Caméra 8mm**  
- Grande sensibilité sous faible éclairage  
- Format vidéo 8mm  
- Mise au point "Zone Focus" à 3 positions

**1999<sup>00</sup> 1199<sup>00</sup>**

NOUVEAU 1986

LE PLUS PETIT AU MONDE

**Série Designer's**  
Télécouleur 21" Microblack Trinitron modèle KV 2080 R  
- convertisseur de 181 canaux  
- entrées audio vidéo  
- affichage à l'écran

**Prix spécial en magasin**



**SONY**  
Télécouleur 21 pouces Microblack Trinitron modèle KV 2071 R  
- télécommande infrarouge  
- convertisseur intégré  
- affichage à l'écran  
- prêt pour stéréo (adaptateur requis)

**Prix spécial en magasin**



**NOUVEAU 1986**

**XBR junior**

**Télécouleur 28" Microblack Trinitron modèle KV 2780**  
- convertisseur de 181 canaux  
- entrées audio vidéo  
- affichage à l'écran



**SONY**  
Walkman sports modèle WMF45  
- imperméable  
- AM/FM  
- lecteur de cassette

**Prix spécial en magasin**

NOUVEAU 1986

Portatif avec lecteur de cassette double modèle CFS-W440  
- haut-parleurs amovibles  
- égalisateur graphique  
- double vitesse  
- AM/FM stéréo

**Prix spécial en magasin**

**SONY WALKMAN**

- Récepteur AM/FM stéréo  
- Circuit intégré sensible à microplaquette unique  
- Commandes pratiques sur le dessus  
- Avec casque MDR ultra-léger  
- Indicateur DEL de syntonisation

**44<sup>95</sup>**

**SONY**  
Lecteur-laser modèle D5A avec accessoire de portabilité  
- enregistrement numérique, le moyen de reproduction sonore le plus perfectionné qui soit

**399<sup>00</sup>**

économisez 100<sup>00</sup>

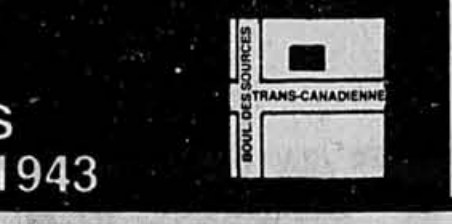
Portatif ou pour la maison

**NOUVEAU le WATCHCAM de SONY**

Idéal pour toute surveillance, ce système comprend une caméra-vidéo noir et blanc ainsi qu'un écran-témoïn. La caméra ultra-compacte qui se fixe au mur ou sur la porte, comporte également un microphone. Très pratique, ce système s'installe partout aisément.

**799<sup>95</sup>**

**MAIL WEST-ISLAND**  
3239 boul. des SOURCES  
DOLLARD-DES-ORMEAUX 683-1943



**SUPER MAGASIN PRINCIPAL**  
6245 boul. Métropolitain est  
ST-LÉONARD 328-0955



LES MEILLEURS PRIX  
LE MEILLEUR CHOIX  
LE MEILLEUR SERVICE

**135 MAGASINS**

UN POUVOIR D'ACHAT INCROYABLE!

**ATLANTIQUE IMAGE ET SON**

AUSSI AVANCÉ QUE LA TECHNOLOGIE DE NOS PRODUITS

# Les femmes protestent contre la décision de la RAMQ de limiter la couverture de l'anesthésie

## Extraordinaire Solde de Complets et Vestons Sport chez Ernest

**COMPLETS**  
Un choix extraordinaire de  
complets signés dernier cri  
(tailleur sur place)  
ord. \$199<sup>98</sup> - \$475.

**SOLDE**  
jusqu'à 50% de rabais!

**VESTONS**

style  
"Miami Vice"

**SOLDE**

à partir de \$29<sup>98</sup>

**VESTONS SPORT**  
Une gamme exceptionnelle  
dans des styles et couleurs  
que vous aimez!  
ord. \$99<sup>98</sup> - \$259<sup>98</sup>

**SOLDE**

\$59<sup>98</sup> - \$199<sup>98</sup>

**PANTALONS**

Une sélection étonnante de  
tous styles  
ord. jusqu'à \$115.

**SOLDE**

\$24<sup>98</sup> - \$89<sup>98</sup>  
(retouche gratuites)



PL. VERSAILLES  
352-3940

FAIRVIEW  
PTE-CLAIRE  
694-6553

NOUVEAU LOCAL  
1123  
St-Catherine O.  
(entre Peel & Stanley)  
842-8767

**ERNEST**

Tous les styles que vous aimez!

PL. VERTU  
337-1414

PROMENADES  
ST-BRUNO  
461-0006

CARREFOUR LAVAL  
687-2378

■ Même si la Régie de l'assurance-maladie ne rembourse plus les frais d'anesthésie « régionale » dans les cas d'avortement, les centres de santé des femmes sont décidés à continuer d'offrir cette anesthésie à leurs patientes. Mais, déjà confrontés à d'énormes difficultés financières, ils craignent pour leur survie.

### HUGUETTE ROBERGE

L'anesthésie « régionale » habituellement pratiquée au cours d'avortements — on dit aussi un bloc paracervical — insensibilise entièrement le col utérin, tandis que l'anesthésie locale est une infiltration en tissu mou, ne procurant qu'une insensibilisation partielle et n'est généralement utilisée que pour les interventions précoces, à moins de huit semaines.

Jusqu'à présent, la Régie de l'assurance-maladie remboursait \$79, soit \$24 pour l'anesthésie régionale et \$55 pour l'avortement simple par succion. Le paiement de l'anesthésie locale est inclus dans l'honoraire de base de l'avortement.

Pour le Centre de santé des femmes de Montréal par exemple, ou on fait environ 800 avortements par année, et où les honoraires des médecins sont appliqués au fonctionnement de l'établissement, la nouvelle directive de la Régie de l'assurance-maladie du Québec se traduit par une perte annuelle de \$18 000. Le centre, qui aide les femmes avant et après un avortement, se voit ainsi forcé de réduire ses services.

### Conservatisme

La Coalition québécoise pour le droit à l'avortement libre et gratuit réagit vigoureusement à ce qui lui apparaît comme une dangereuse remontée du conservatisme au Québec en ce qui touche l'avortement. De concert avec plusieurs autres groupes et organismes féministes, elle dénonce la mesure annoncée par la Régie de l'assurance-maladie.

« Déjà, la plupart des centres de santé des femmes, créés par des femmes pour répondre aux besoins des femmes, connaissent d'énormes difficultés financières, rappelle Denise Larochelle, de la Coalition. Ceux de Joliette

et de Sherbrooke ont dû fermer leurs portes, et celui de Québec est à bout de souffle. Le manque à gagner occasionné par la directive de la Régie pourrait être le coup de grâce donné à ceux qui restent debout. »

Diane Mahoney, du Centre de santé des femmes de Montréal, craint la menace que cette directive — et éventuellement d'autres mesures réduisant les services actuellement offerts — fait planer sur ces centres.

« S'ils sont forcés de disparaître, dit-elle, l'avortement sera forcément récupéré par le milieu hospitalier, avec les inégalités d'accès dues aux chicanes au sein des comités thérapeutiques, et par les médecins de cliniques privées, qui refileront forcément la note à leurs patientes. »

Hier soir, parallèlement à un groupe d'adeptes Pro-Vie tenant une « veillée de prière » devant l'hôpital qui pratique le plus grand nombre d'avortements au Québec, l'Hôpital Général de Montréal, d'autres, sous la direction de l'Association des étudiants et étudiants de l'UQAM manifestaient en faveur du libre-choix des femmes.

## Légère hausse du nombre d'avortements au Canada

■ OTTAWA (PC) — Le nombre d'avortements thérapeutiques réalisés au Canada et les taux d'avortement au pays sont pratiquement demeurés inchangés en 1984 par rapport à l'année précédente.

Statistique Canada rapporte que le nombre d'avortements pratiqués conformément au Code criminel a légèrement augmenté à 62,291 au cours de 1984, comparativement à 61,800 en 1983.

Les taux nationaux officiels d'avortement — soit 10,2 avortements pour 1 000 femmes âgées de 15 à 44 ans et 16,5 avortements pour 100 naissances — sont demeurés inchangés.

Évidemment, ces statistiques officielles ne tiennent pas compte des milliers d'avortements pratiqués annuellement dans les cliniques médicales québécoises avec l'autorisation des autorités provinciales, même s'ils ne sont pas conformes aux conditions stipulées par le Code criminel canadien. Pas plus d'ailleurs qu'elles ne tiennent compte

des milliers d'avortements que les Canadiennes subissent dans des États américains limitrophes. Les autorités américaines ont fait état de 3 484 Canadiennes ayant subi un avortement aux USA en 1984, principalement dans les États de New York, le Dakota du Nord, Washington, le Maine et le Montana.

Le Code criminel autorise les avortements dans le but de protéger la santé de la mère, mais la loi stipule que ces avortements doivent être pratiqués dans les hôpitaux où ils doivent préalablement être autorisés par un comité thérapeutique constitué de médecins de l'institution.

### Moins d'hôpitaux

Au 1er janvier 1984, le nombre d'hôpitaux qui avaient un comité thérapeutique était en baisse, pour atteindre 249, et 39 d'entre eux étaient responsables des trois quarts des avortements effectués cette année-là.

Les dernières statistiques ne montrent que peu de changements quant à l'âge ou au statut

matrimonial des femmes qui obtiennent des avortements légaux et peu de changements quant au taux d'avortement dans les diverses provinces.

Ce sont les femmes de moins de 30 ans qui obtiennent la grande majorité des avortements chaque année et au moins deux femmes qui se font avorter sur trois sont célibataires.

Près d'une femme sur cinq ayant subi un avortement en 1984 affirmait avoir déjà subi un avortement, une proportion qui augmente graduellement d'année en année.

La grande majorité des avortements ont lieu pendant les trois premiers mois de la grossesse, alors qu'ils sont moins susceptibles de mener à des complications. Le taux de complications était d'ailleurs de seulement 2 p. cent en 1984.

Le taux d'avortements par cent naissances vivantes variait de 0,6 à l'Île-du-Prince-Édouard à 26,1 en Colombie-Britannique. Il était de 11,1 au Québec.

# Téléphonez pour un rien 250 minutes. 149 dollars.



La téléphonie cellulaire.  
Une autre des fameuses solutions sur mesure  
offertes par votre Centre de Service Cantel.

Vous avez sans doute déjà vu ces appareils — peut-être même dans la voiture d'un de vos concurrents qui vous doublait.

Peut-être même avez-vous déjà reçu un appel provenant d'un téléphone cellulaire Cantel et avez pu apprécier la qualité sonore.

Mais vous n'avez pas encore songé à vous procurer un téléphone cellulaire Cantel — sans doute parce que vous les croyez trop dispendieux.

*Il n'en est rien !*

Cantel offre présentement le modèle Élan, haut de gamme de AT&T, avec une foule de particularités et 250 minutes de temps d'antenne local par mois, pour seulement 149,00 \$ par mois.\*

Il est fort probable que ce temps d'antenne réponde parfaitement à tous vos besoins... mais si vos besoins sont moindres, vous pouvez faire des économies.

En effet, dans les Centres de Service Cantel monopostes vous obtenez plus que le meilleur appareil au meilleur prix. Vous y obtenez un accueil chaleureux par des conseillers compétents qui vous établissent un forfait cellulaire sur mesure.

Nos experts-conseils vous aident à évaluer vos besoins et vous indiquent comment maximiser la rentabilité de votre appareil en minimisant vos frais. Bref, ils s'assurent que votre téléphone cellulaire convienne parfaitement à vos besoins.

Enfin, la question n'est plus « Ai-je les moyens de me payer un téléphone cellulaire ? »

Mais plutôt « Ai-je les moyens de m'en passer ? »

\*Le forfait location-bail Élan de Cantel : 149,00\$ par mois, avec dépôt de 400,00\$, sur une période de location de 36 mois, comprend le téléphone cellulaire, l'installation standard, l'antenne standard, les frais de service de base, 250 minutes de temps d'antenne local par mois et une garantie d'un an.

**Nedco**  
3399, boul. Taschereau  
St-Hubert, Québec 676-3963

**Radcel**  
2020, rue Université, Suite 20-C  
Montréal, Québec 285-8949

**G. Lebeau**  
9055, boul. Pie IX  
Montréal, Québec 327-2422

**Scotfone**  
2330, boul. Laurentien  
St-Laurent, Québec 333-3333

**Combec**  
3364, boul. St-Martin Ouest  
Chomedey, Laval, Québec 682-2640

**Centre de Service Cantel**  
6315, Côte de Liesse  
St-Laurent, Québec 340-2060

**CANTEL**

M.C. Cantel Inc.

RESTER EN AFFAIRES,  
C'EST RESTER EN CONTACT !

Télesystème M.R. Ltée.  
2197, Léon-Harmel  
Ste-Foy, Québec 687-9129

**G. Lebeau**  
1400, d'Estimauville  
Québec, Québec 661-1272

DANS LA CONSTRUCTION

# Plusieurs importants chantiers sont perturbés par le conflit

Certains chantiers de construction, dont l'Aluminerie de Bécancour, ont été fermés, hier, et d'autres paralysés par divers moyens de pression entrepris par les membres de la coalition syndicale, formée des deux principaux syndicats dans l'industrie, pour faire bouger les employeurs.

Ces moyens s'ajoutent à la grève générale décrétée par la coalition — FTQ-construction et Conseil provincial des métiers de la construction (international) — pour demain et lundi, avec surveillance par des équipes volantes en fin de semaine.

Ces équipes, à l'oeuvre jour et nuit, doivent s'assurer que la

grève est respectée et que les ouvriers ne tentent pas de reprendre la journée perdue en travaillant samedi et dimanche, le jour ou la nuit.

Entre-temps, l'Association des entrepreneurs en construction du Québec, qui regroupe les 15 000 employeurs de l'industrie, rencontre aujourd'hui le conciliateur Raymond Leboeuf

pour tenter au moins d'amorcer un dialogue.

Depuis le 30 avril, date de la fin du décret de la construction, il n'y a eu aucune négociation. Employeurs et syndicats ne s'entendent pas sur la forme que ces négociations devraient prendre.

Les conditions de travail des 105 000 ouvriers sont déterminées par décret gouvernemental.

## Évolution favorable

QUÉBEC (PC) — Les séances de conciliation se poursuivent entre les associations patronales et les syndicats de la construction. Il y en aura justement une aujourd'hui, a fait savoir hier le ministre du Travail Pierre Paradis. Répondant à l'Assemblée nationale aux questions du député péquiste de Tailion, Claude Filion, le ministre a lancé un appel à la maturité des parties.

M. Paradis a dénoncé les propos « alarmistes » du porte-parole de l'opposition qui parlait « d'incidents sérieux » sur les chantiers de construction depuis que le décret est expiré.

La conciliation dure depuis le 14 avril dernier et le décret qui régit la construction est échu depuis le premier mai.

Les travailleurs (ils sont 105 000 au Québec) ont débrayé à deux occasions depuis deux semaines, soit les 2 et 9 mai.

Le ministre a souligné que les deux parties s'appelaient mutuellement à la négociation, ce qui est un signe que la situation peut évoluer favorablement, croit-il.

LISA BINSSÉ

Outre la mise en application d'une semaine réduite de travail, sur certains chantiers, l'autre moyen utilisé hier était l'interruption des coulés de béton. Ce qui a eu pour effet de paralyser les travaux sur certains chantiers, dont l'usine d'épuration des eaux vannes de Rivière-des-Prairies.

Le travail doit reprendre aujourd'hui sur le chantier de l'Aluminerie à Bécancour, fermé depuis mardi. Outre l'Aluminerie, tous les autres chantiers de construction dans la région de Trois-Rivières auraient aussi été perturbés par des moyens de pressions.

### Manifestation à l'Hôtel-Dieu

Une centaine de syndiqués de la Fédération des affaires sociales (FAS-CSN), dans le cadre d'une semaine nationale d'action, ont manifesté hier sous divers déguisements devant l'Hôtel-Dieu. En plus « d'entrer » le décret régissant leurs conditions de travail, ils voulaient protester contre la fermeture de 100 lits alors que 1 800 personnes attendent leur admission, une mauvaise planification de la rénovation de l'hôpital, la menace de donner à la sous-traitance les travaux d'entretien ménager et les offres « inacceptables » du gouvernement.

VOYAGES  
**TRAVELAIDE**  
LA  
PREMIÈRE  
AGENCE DES  
QUÉBÉCOIS

HABITS  
SUR MESURE



Giantonio sait bien vous habiller.  
À partir de 395\$  
Tissus importés de belle qualité.

**GIANTONIO**  
LE MAÎTRE TAILLEUR ITALIEN

7396 St-Hubert  
271-5771  
VISA - MASTERCARD - AMERICAN EXPRESS

# GRANDE OPERATION 10 VITESSES

Chez **J.M. SAUCIER** ÉLECTRONIQUE

**Grande ouverture**  
d'une 5<sup>e</sup> succursale située au 6860 est. Jean-Talon sortie Langellier sud.

- Centre de liquidation
- Magasin-entrepôt
- Centre de RADIO D'AUTO vente et installation
- Salle de montre ultra moderne
- Centre de service



**5 dans 1**

CENTRE DE LIQUIDATION

**5 dans 1**

MAGASIN ENTREPÔT

**5 dans 1**

SALLE DE MONTRE ULTRA MODERNE

**5 dans 1**

CENTRE DE SERVICE

**AVIS PUBLIC**  
Ce n'est pas un concours!  
La bicyclette est vraiment incluse...

On a c'est vrai, ce n'est pas un trône, ni une attelage mais juste une promotion extraordinaire conçue par J.M. Saucier et les manufacturiers participants. Avec tout achat d'un article dans cette annonce et des dizaines d'autres en magasin nous incluons une bicyclette BMX ou 10 vitesses. (voir assemblage requis) \* LIMITE 1 PAR CLIENT

**Panasonic**



**MONITEUR COULEUR 14"**  
Modèle PC 14L-13

- entrée audio-vi-déo
- écran Quinrix
- syntonisateur à 14 mémoires «Électrotune»

**\$399<sup>99</sup>**

INCLUANT BICYCLETTE BMX

**AIWA**



**RADIO PORTATIF**

- AM/FM Stéréo/SW1/SW2
- Indicateur LED
- Copie toute vitesse
- Contrôle de tonalité et de volume

**\$169<sup>99</sup>**

DOUBLE CASSETTE

**RCA** **VHS**



**MAGNÉSCOPE MODÈLE VLT-270**

- Télécommande sans fil multi-fonctions
- syntonisation électronique à 80 pré-sélection
- rebobinage automatique
- nouvelles fonctions express... (XPR)
- entièrement programmables

**\$449<sup>99</sup>**

INCLUANT BICYCLETTE BMX

**RCA**



**TÉLÉCOULEUR 20" Modèle FLR-468R**

- télécommande sans fil Chanel Lock
- affichage à l'écran
- syntonisateur électronique au quartz

**\$499<sup>99</sup>**

INCLUANT BICYCLETTE BMX

**ALPINE**



**48 WATTS**

**SYSTÈME POUR L'AUTO**

- Radio am/fm digital, programmable 12 pré-sélections avec cassette auto-inversion, modèle 7162
- Amplificateur de puissance stéréo 36 watts modèle 3516
- 2 haut-parleurs 3 voies, 6" x 9" 80 watts modèle SR-690

**\$499<sup>99</sup>**

INCLUANT BICYCLETTE 10 VITESSES

**RCA**



**TÉLÉCOULEUR 26" MODÈLE GKR-681**

- Télécommande accès direct 17 fonctions.
- Syntonisation électronique 105 canaux.
- Cabinet style contemporain.

**\$799<sup>99</sup>**

INCLUANT BICYCLETTE 10 VITESSES

500 GRATUIT la location de films

2<sup>e</sup> DE PLUS POUR CARTE DE CREDIT

80 MOIS DE GARANTIE OPTIONNEL AVEC UN LÉGER SUPPLÉMENT

**J.M. SAUCIER**  
Électronique

**5 dans 1**

**NOUVEAU MAGASIN**  
6860 est. JEAN-TALON  
(Sortie Langellier sud)  
251-0600

**POINTE-CLAIRE**  
971, boul. ST-JEAN Nord 694-8180  
(Près de restaurant Côté D'Or)

**LONGUEUIL**  
2904, CHEMIN CRAMBY, 661-0970

**MONTRÉAL**  
10,090 ST-LAURENT 389-3541  
(Près Square St-André)

**SHERBROOKE**  
2309 avenue King 562-8191

*Le Super Marché de l'Électronique*

# OPÉRATION 4070

**C'est prolongé!**  
Suite à son énorme succès, nous prolongeons l'opération 4070 pour un temps limité.

**Des occasions à ne pas rater!**  
Nous vous proposons cette semaine un inventaire spécial de Dodge Aries d'occasion: des modèles à 4 portes en excellent état, avec très bas kilométrage.

Plus:

- servodirection
- servofreins
- transmission automatique
- AM-FM stéréo

Elles comportent également la balance de garantie. Certaines voitures sont même dotées d'équipement optionnel:

- air climatisé
- sièges baquets
- AM-FM stéréo cassette

**Les fameux prix Jean-Talon!**  
Comme toujours, les prix Jean-Talon vous surprendront très agréablement, d'autant plus que certains rabais de Chrysler s'appliquent à ces voitures. Mais hâtez-vous car nous ne comptons que 30 de ces Aries d'occasion.




**JEAN-TALON**  
DODGE CHRYSLER

4070, Jean-Talon ouest  
Angle de la Savane  
737-1441

### Complot pour aider les agresseurs du diplomate turc

OTTAWA (PC) — L'attentat contre le diplomate turc Kani Gungor, en avril 1982, a été effectué par une cellule militaire d'un groupement révolutionnaire arménien et les trois hommes qui ont plaidé coupable à une accusation de conspiration pour le meurtre de M. Gungor ne sont que des propagandistes de cette cellule.

C'est ce qu'a affirmé, hier, Me Michael Code, qui représente l'un des trois accusés, M. Harout Kevork, 42 ans, que le procureur de la couronne avait décrit comme le cerveau de cet attentat.

« Ceux qui sont accusés ne sont pas ceux qui ont tiré, ceux-là sont quelque part au loin », a déclaré Me Code.

Me Code a soutenu que son client était en Grèce ou au Liban quand M. Gungor a été victime de l'attentat, alors qu'un autre accusé, Haig Gharakhanian, 20 ans, était à Los Angeles. Selon la preuve présentée par la Couronne, Gharakhanian avait contacté deux agences de presse pour revendiquer l'attentat.

Le troisième accusé, Raffic Bahian, 30 ans, avait été identifié par M. Gungor comme le dernier visage qu'il ait vu avant que des coups de feu soient tirés sur lui dans le garage de l'édifice où il demeurait.

Cette identification est, toutefois, contestable parce qu'elle ne correspond pas au signalement donné par M. Gungor après l'attentat.

Selon Me Code, les trois hommes ont tout simplement planifié une campagne de propagande pour aider les auteurs de l'attentat.

### LA QUALITÉ ET LE PRIX, TOUTE LA QUESTION EST LÀ.

Les titres ronflants comme «Le Réaliste», «L'Espion», «Les Actifs», «Les Fougueux», etc... etc. ne sont que du bla bla bla.

**Au Club 402,**

les prix ne sont pas à partir de: mais **seulement**

**ACHETEZ DIRECTEMENT DE L'IMPORTATEUR LES GRANDS NOMS DE LA MODE ITALIENNE et payez seulement \$32500**

LE COSTUME

Costumes de grandes marques importés d'Italie. 100% laine, coupe exclusive, finis main avec des tissus griffés de grands noms tels que: Marzotto, Bertotto, Luigi Botto, Valdagno, Policarpo, Zegna, etc.



**Club 402 - HOMME®**

2160, rue de la Montagne, suite 402, Montréal, Québec H3G 1Z7  
Du lundi au vendredi: 9:30-6:00. Samedi: 10:00-4:00 **849-9151**

LA QUALITÉ



AVANT TOUT

Répondeur téléphonique



MW 710

- Copie à haute vitesse • rouge • rose
- Repérage automatique • blanc • noir
- Système à 4 haut-parleurs
- Radio AM-FM

**175\$**



TAS-1110 **145\$**

- Filtrage des appels
- Lecture de recherche
- Enregistrement de notes personnelles

Plusieurs autres modèles disponibles en magasin.



VCR 7250 **Super Beta**

- Convertisseur, télécommande 13 fonctions
- 8 émissions, 14 jours
- Syntonisateur 105 canaux

**699\$**

Aussi disponibles, magnétoscopes VCR 4035 **549\$** VCR 4032 **449\$**



AVM 270

- Récepteur/moniteur à haute définition, écran plat de 28"
- Décodeur stéréo intégré.
- Adapté à la télédiffusion bilingue.
- Convertisseur, télécommande.
- Entrée RGB pour ordinateur.

**1395\$**

36 mois pour payer **Service à domicile fait par nos techniciens**

**A FORTIN ÉLECTRONIQUE**

**CENTRE ÉLECTRONIQUE COMPLET**  
• TV • VIDÉO • STÉRÉO  
**47, FLEURY OUEST 381-9261**

# MAGNÉTOSCOPES ZENITH

**599<sup>99</sup>**  
NOTRE PRIX

### SUPER VHS DE ZENITH

Un VHS à définition d'image précise offrant un système d'enregistrement à 4 têtes et une minuterie 14 jours/4 programmations. Vous pourrez visionner toutes vos émissions préférées grâce au syntonisateur prêt pour le câble (105 canaux). Télécommande à infrarouge, compteur de bande avec mémoire, système auxiliaire 10 secondes en cas de panne de courant, pause, repérage. NVR1820.

**549<sup>99</sup>**  
NOTRE PRIX

### UN ZENITH DE CHOIX

Vous apprécierez l'excellente qualité d'image de ce magnétoscope VHS. Système à 2 têtes, syntonisateur pouvant capter 105 canaux de la télédistribution, minuterie 14 jours/4 programmations, télécommande sans fil à 10 touches. NVR1810.

### VALEUR VIDÉO BASF

Faites des enregistrements de qualité et à bas prix avec les cassettes T120 et L750. **8<sup>99</sup>**

### «CASSETTES ARGENT» BASF

Cassettes de qualité à prix mélodieux. Paquet de 2.

- C60. Notre prix ..... **4<sup>99</sup>** le pqt.
- C90. Notre prix ..... **5<sup>99</sup>** le pqt.

Achat en magasin seulement  
Rayon 395, divertissement au foyer



**HEURES D'OUVERTURE DES MAGASINS SIMPSON**

DU LUNDI AU MERCREDI:  
10h à 18h  
JEUDI VENDREDI:  
10h à 21h  
SAMEDI  
9h à 17h

CENTRE-VILLE

10h à 18h  
10h à 21h  
9h à 17h

SUCCURSALES

9h30 à 18h  
9h30 à 21h  
9h à 17h

RENDEZ-VOUS AU MAGASIN SIMPSON LE PLUS PRÈS DE CHEZ-VOUS: CENTRE-VILLE, FAIRVIEW, ANJOU, LAVAL ET ST-BRUNO.

**Simpson**  
C'EST BIEN MOI

